



ENQUÊTE DE BRANCHE

Prévention-Sécurité



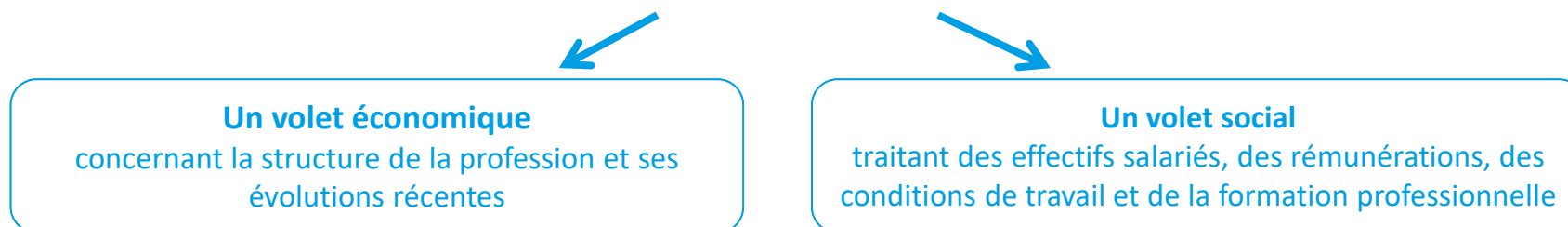
Décembre 2020 Données 2019

AVANT-PROPOS : Univers étudié et rappels méthodologiques	3
PARTIE 1 : POSITIONNEMENT ECONOMIQUE	7
I : Analyse globale	8
II : Analyse détaillée	16
III : Equipements appareils nouvelles technologies	28
PARTIE 2 : DONNEES SOCIALES	29
I : Les effectifs salariés	30
II : La structure des effectifs salariés au 31.12.19	45
III : Les rémunérations	56
IV : Les conditions de travail	61
V : L'absentéisme	64
VI : La formation professionnelle	65
VII : Evolution de carrière	70
VIII : La protection sociale et le régime de prévoyance	72
IX : Agressions	75
PARTIE 3 : ENQUETE SPECIALE COVID	76

Univers étudié

Cette dix-huitième édition de l'enquête de branche Prévention-Sécurité, réalisée pour le compte de l'Observatoire des Métiers de la Prévention et de la Sécurité, propose un bilan de la profession à l'issue de l'année 2019.

Ce bilan couvre deux sujets distincts qui structurent le rapport en deux parties :



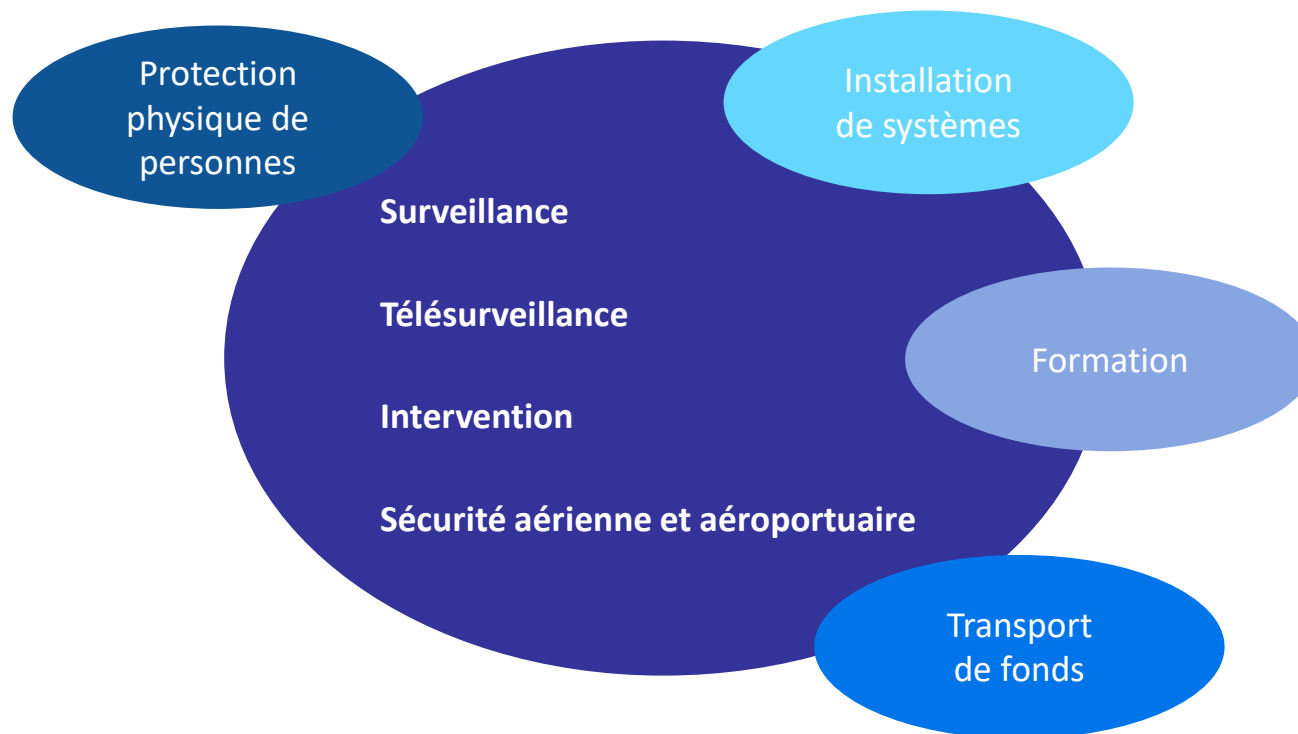
Le champ de l'étude couvre l'ensemble des entreprises françaises intervenant dans le domaine de la sécurité, la télésurveillance et l'intervention indépendamment de leur taille et des autres activités de sécurité éventuellement exercées. A cela s'ajoutent les entreprises spécialisées dans la sécurité aérienne et aéroportuaire.

Depuis 2010 (bilan 2009), la nouvelle nomenclature d'activités (NAF 2) permet de disposer du dénombrement des entreprises, des établissements et des salariés relevant de l'activité de sécurité privée code 8010 Z.

Plus précisément :

- *les dénombrements de l'INSEE (SIRENE) déterminent le nombre d'entreprises.*
- *les données publiées par l'ACOSS, en remplacement des données UNEDIC permettent d'établir le nombre d'établissements et les effectifs salariés.*

Univers étudié



Sont théoriquement exclues du champ de l'étude, les entreprises intervenant **exclusivement** dans les domaines de la protection rapprochée, de l'installation de systèmes, de la formation ou du transport de fonds, ainsi que les sociétés dont l'activité ne relève pas de la protection-sécurité et, ceci, même si elles disposent d'un service interne dédié à cette tâche.



**A compter de 2009, l'univers étudié s'identifie
aux entreprises du code 8010 Z**

Univers étudié

1. Phase préliminaire

→ Constitution des fichiers

- Fichier des adhérents du GES : *179 entreprises*
- Fichier des adhérents du GPMSE-télésurveillance : *63 entreprises*
- Fichier des adhérents du SESA : *7 groupes pour 12 entreprises*
- Liste des entreprises de la sécurité aérienne et aéroportuaire non adhérentes au SESA établie par XERFI - I+C : *5 entreprises*
- Liste complémentaire d'entreprises non adhérentes relevant de la Sécurité Privée (source : Xerfi I+C) : *1 800 entreprises*

→ Collecte des statistiques disponibles

- INSEE (SIRENE) : comptage entreprises
- ACOSS : dénombrement des établissements et salariés
- OPCALIA : statistiques, formation

→ Mise à jour du questionnaire

2. Phase d'enquête

Adhérents GES :

Juillet 2020 : envoi du questionnaire aux adhérents réalisé par XERFI – I+C

Septembre à octobre 2020 : relances mails réalisées par XERFI - I+C et par le GES + relances téléphoniques réalisées par les enquêteurs de XERFI - I+C pour récupérer les questionnaires et les compléter.

Adhérents GPMSE-télésurveillance:

Juillet 2020 : envoi du questionnaire aux adhérents réalisé par XERFI - I+C

Juin à septembre 2020 : relances mails réalisées par XERFI - I+C et par le GMPSE-télésurveillance + relances téléphoniques réalisées par les enquêteurs de XERFI - I+C.

Non adhérents : *septembre à octobre 2020 : réalisation des enquêtes en direct par téléphone ou par couplage mails/téléphone (effectuées par XERFI - I+C) auprès de 1 800 entreprises*

Univers étudié

Questionnaires recueillis à l'issue de la phase d'enquête

Sécurité aérienne et aéroportuaire

17 entreprises renseignées sur données économiques
11 entreprises renseignées sur données sociales
(taux de représentativité 97 % des salariés)

Spécialistes Télésurveillance

60 entreprises renseignées sur données économiques
20 entreprises renseignées sur données sociales
(taux de représentativité 23 % des salariés)

Sécurité hors aérienne&aéroportuaire et
hors spécialistes télésurveillance

Adhérents GES

40 questionnaires
exploitables

Non adhérents

401 questionnaires
exploitables

472 questionnaires exploitables

Représentativité : - 14 % en nombre d'entreprises employant au moins un salarié
- 28 % en nombre de salariés (27 % lors du précédent rapport)

Positionnement économique

1. Dénombrement

Selon les statistiques de l'INSEE, le code 8010 Z totalise près de 12 000 entreprises en 2019, dont environ 3 500 qui emploient au moins un salarié.

La profession réunit 253 entreprises de grande taille (100 salariés et plus) en 2019, soit dix de plus à un an d'intervalle. A contrario, le nombre d'entreprises de taille intermédiaire (20 à 99 salariés) se réduit sur cette période : cette strate regroupe 882 entreprises en 2019 contre 919 en 2018 (près d'une quarantaine de moins en un an).

Quant au nombre d'entreprises employant 1 à 19 salariés, il baisse quelque peu en un an pour s'établir à 2 335 en 2019 (contre 2 352 en 2018).

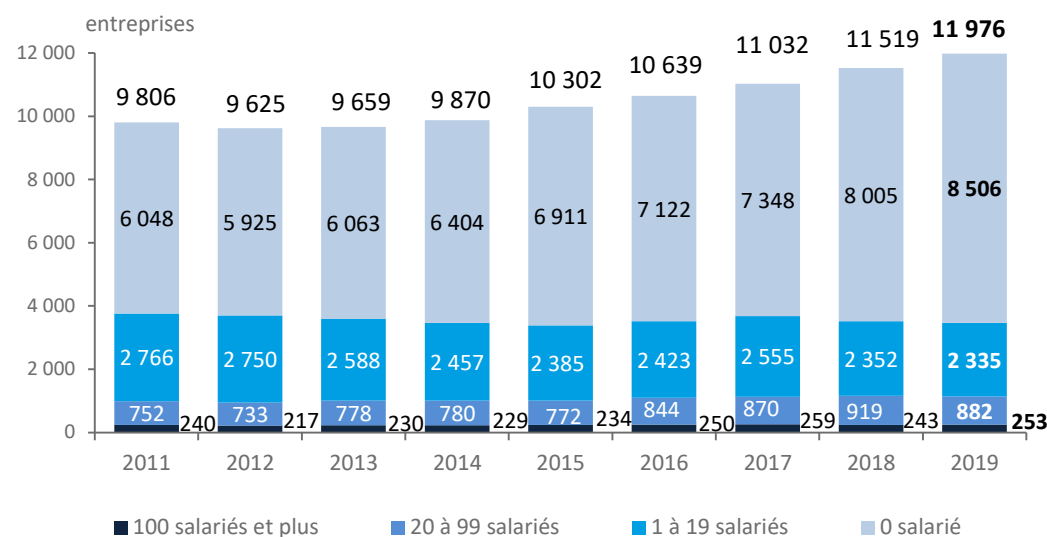
Dans la lignée des années précédentes, le nombre d'entreprises à 0 salarié augmente encore fortement en 2019 : cette strate totalise désormais plus de 8 500 entreprises, contre environ 8 000 entreprises en 2018 et 7 350 entreprises en 2017.

Nombre d'entreprises de la profession

Strates d'effectifs salariés	Nombre d'entreprises	Répartition en %
2.000 salariés et plus	12	2 %
500 à 1.999 salariés	30	
100 à 499 salariés	211	
20 à 99 salariés	882	7,5 %
1 à 19 salariés	2 335	19,5 %
Sous total	3 470	29 %
0 salarié	8 506	71 %
Total	11 976	100 %

Source INSEE

Evolution des entreprises de la profession

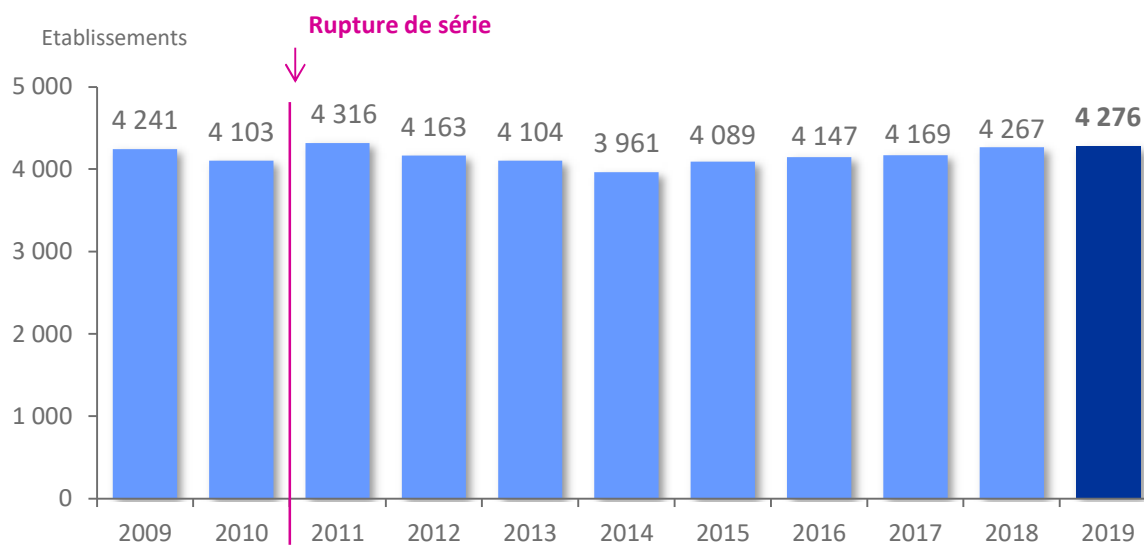


Source INSEE

1. Dénombrement

Selon les séries statistiques de l'ACOSS, la profession compte près de 4 280 établissements employant au moins un salarié en 2019, soit un chiffre assez proche de celui observé en 2018.

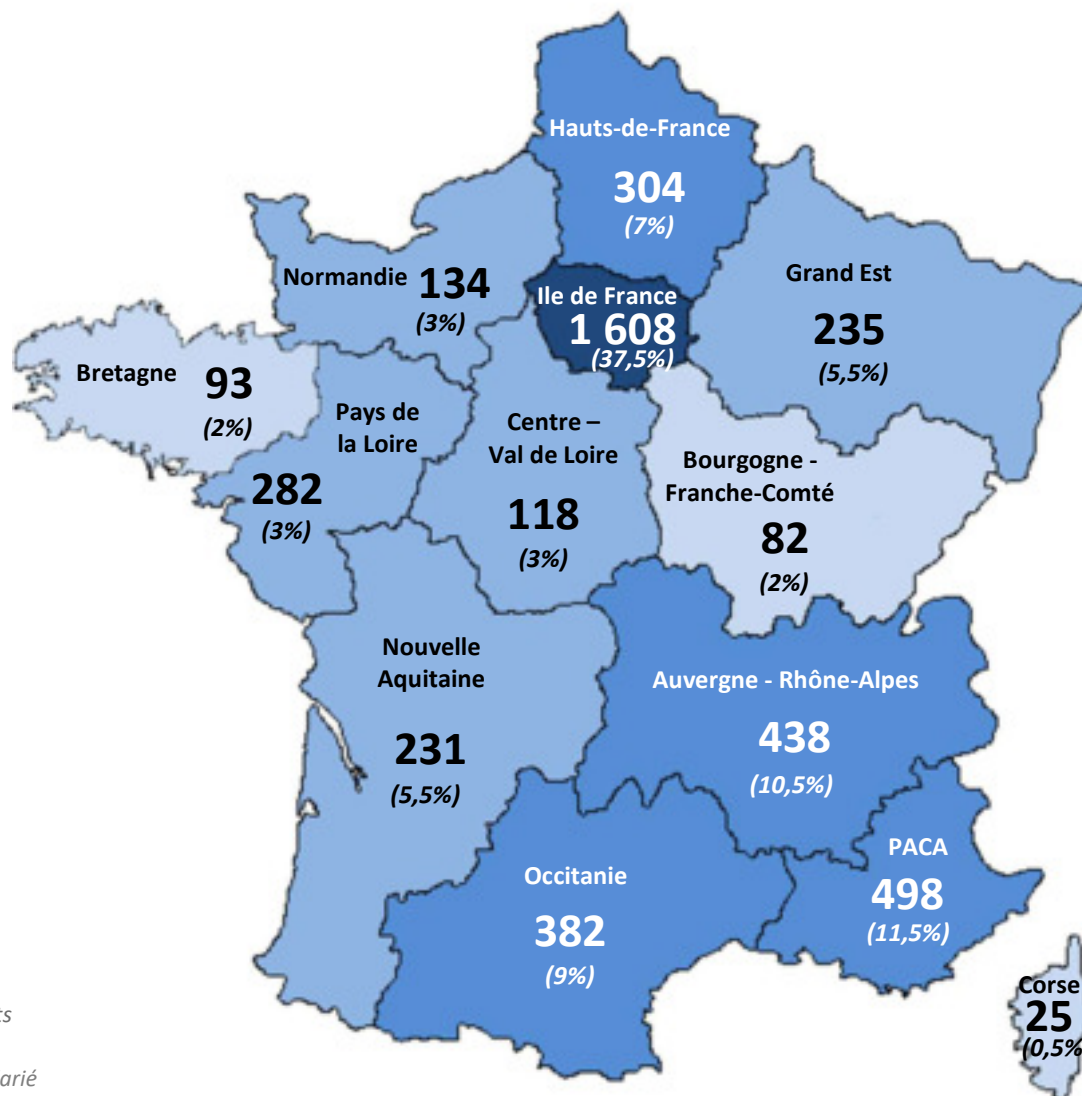
Evolution des établissements de la profession



Source UNEDIC jusqu'en 2010 – ACOSS à partir de 2011

1. Dénombrement

Répartition des 4 276 établissements* selon les régions



* parmi ceux employant au moins un salarié

Source ACOSS

1. Dénombrement

En 2019, 37,5 % des établissements employant au moins un salarié sont implantés en Ile de France, alors que cette région réunit 19 % de la population.

Forte concentration également des établissements en PACA : cette région réunit 11,5 % des établissements alors qu'elle représente 8 % de la population française.

Comparaison de la répartition des 4 276 établissements* de la profession à celle de la population française

	Répartition des établissements de la profession	Répartition de la population française
Auvergne – Rhône-Alpes	10,5 %	12,5 %
Bourgogne – Franche-Comté	2 %	4,5 %
Bretagne	2 %	5 %
Centre - Val de Loire	3 %	4 %
Corse	0,5 %	0,5 %
Grand Est	5,5 %	8,5 %
Hauts-de-France	7 %	9 %
Ile de France	37,5 %	19 %
Normandie	3 %	5 %
Nouvelle Aquitaine	5,5 %	9 %
Occitanie	9 %	9 %
Pays-de-la-Loire	3 %	6 %
PACA	11,5 %	8 %
Ensemble	100 %	100 %

* parmi ceux employant au moins un salarié

(source ACOSS)

(source INSEE)

2. Chiffre d'affaires et concentration de la profession

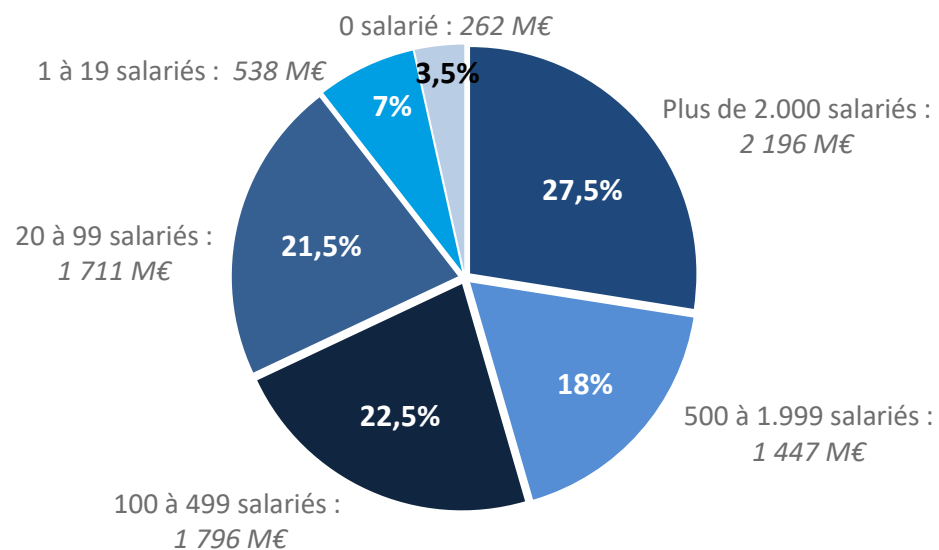
En 2019, l'ensemble des 11 976 entreprises de la profession a généré un chiffre d'affaires de 7,95 milliards d'euros hors taxes.

En ce qui concerne plus spécifiquement les entreprises employant au moins un salarié, le chiffre d'affaires s'établit à près de 7,7 milliards d'euros hors taxes.

Les structures de moins de 20 salariés pèsent pour plus de 90 % en termes de nombre d'entreprise, mais ne pèsent que pour 10,5 % en termes de chiffre d'affaires total. Les 42 plus grandes entreprises génèrent 45,5 % du chiffre d'affaires total.

7 950 millions d'euros

Chiffre d'affaires 2019 estimé pour l'ensemble
des entreprises de la profession



Source I+C

Concentration de la profession

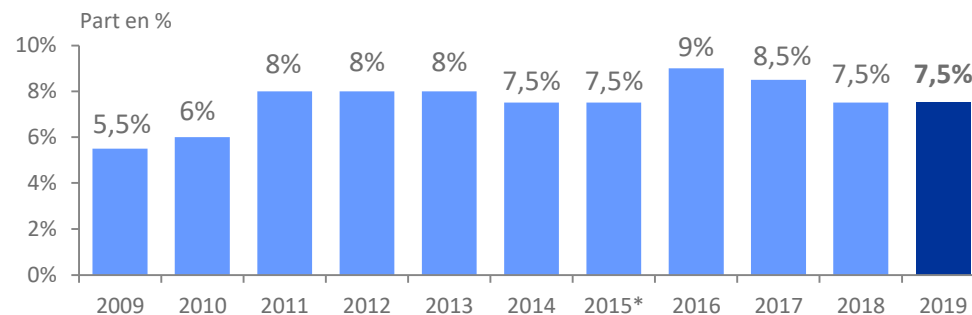
Chiffre d'affaires cumulé	Nombre d'entreprises correspondant
2 196 M€ (27,5 %)	12 entreprises (< 0,1 %)
3 643 M€ (45,5 %)	42 entreprises (< 0,5 %)
5 439 M€ (68 %)	253 entreprises (2 %)
7 150 M€ (89,5 %)	1 135 entreprises (9,5 %)
7 950 M€ (100 %)	11 976 entreprises (100 %)

Source INSEE / I+C

2. Chiffre d'affaires et concentration de la profession

Après deux années de baisse, la part de la sous-traitance dans le chiffre d'affaires s'est stabilisée à 7,5 % en 2019.

Part de la sous-traitance dans le chiffre d'affaires
total de 2009 à 2019



Source I+C

* Pour entreprises de plus 500 salariés : donnée reprise de l'année 2014

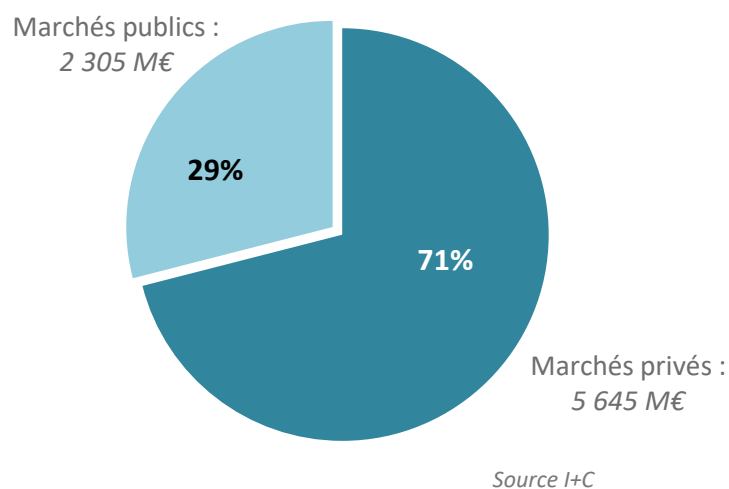
Détail pour les spécialistes télésurveillance (basé sur l'échantillon répondant)

2018	2019
9,5 %	10 %

3. Chiffre d'affaires selon la nature des marchés

Entre 2018 et 2019, la part des marchés privés s'est légèrement renforcée et représente désormais 71 % du montant total. A noter que sur longue période, la progression de la sécurité a été plus marquée sur les marchés publics que sur les marchés privés. En effet, les marchés publics totalisent désormais 29 % du montant total, contre 25 % en 2014-2015 et 22 % en 2008-2009.

Répartition en 2019 du chiffre d'affaires selon la nature des marchés

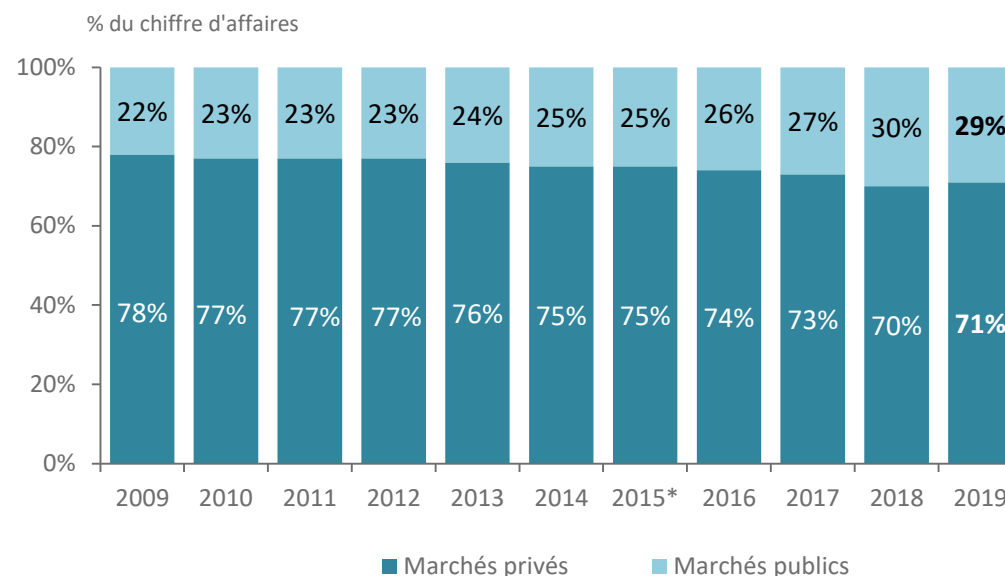


Détail pour les spécialistes télésurveillance (basé sur l'échantillon répondant)

	2018*	2019
Marchés privés	92 %	91 %
Marchés publics	8 %	9 %

* Données 2018 consolidées (échantillon élargi)

Rappel des répartitions de 2009 à 2019



Source I+C

* Pour entreprises de plus 500 salariés : donnée reprise de l'année 2014

4. Evolution du marché de la prévention-sécurité

NB : les spécialistes de la télésurveillance étant intégrés au rapport depuis 2018, la comparaison du chiffre d'affaires avec les rapports précédents n'est pas permise.

Suite à une année 2018 déjà animée, l'année 2019 s'avère également propice au secteur de la prévention-sécurité dans son ensemble : le chiffre d'affaires des entreprises du secteur a progressé de + 5 % entre 2018 et 2019.

Cette belle performance masque des différences importantes selon la taille des entreprises : alors que la plus petite strate enregistre une très légère dégradation du chiffre d'affaires, la plus grande strate affiche un excellent résultat.

Evolution annuelle du chiffre d'affaires

Strates d'effectifs salariés	Evolution 2018/2017	Evolution 2019/2018
500 salariés et plus	+ 4,5 %	+ 8,5 %
100 à 499 salariés	+ 0,5 %	+ 3 %
20 à 99 salariés	+ 6,5 %	+ 2,5 %
0 à 19 salariés	+ 2 %	- 0,5 %
Ensemble	+ 4 %	+ 5 %

Source I+C

1. Dénombrement selon les différentes activités

Comparativement aux années précédentes, les entreprises de la profession concernées par l'emploi salarié exercent encore deux activités distinctes en moyenne en 2019.

Les plus grandes structures restent les plus diversifiées : 3,2 activités en moyenne pour les entreprises de plus de 500 salariés contre 2,2 pour celles de 100 à 499 salariés et environ 2 pour celles de moins de 100 salariés.

Plus de huit entreprises sur dix effectuent une activité de surveillance en 2019.

En 2019, toujours 1 500 entreprises (42 %) effectuent des interventions. La télésurveillance est encore pratiquée par 800 entreprises (spécialistes ou non) en 2019.

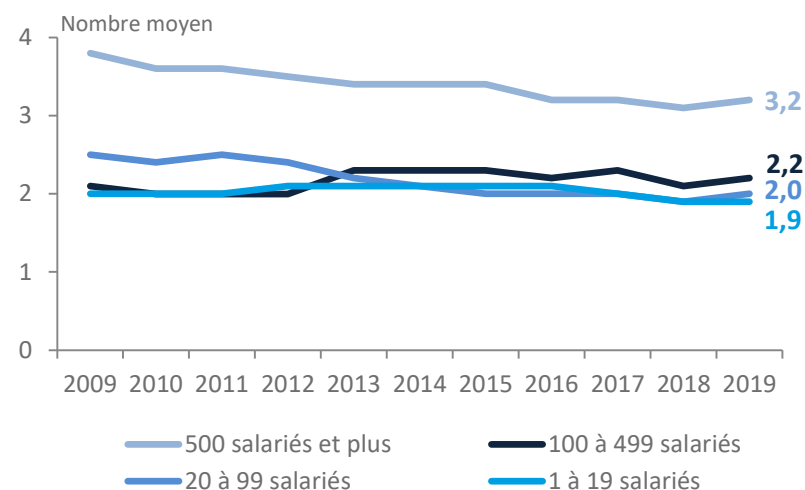
Les différentes activités des entreprises employant au moins un salarié

Activité	% d'entreprises	Nombre d'entreprises
Surveillance	85 %	3 000
Télésurveillance	23 %	800
Intervention	42 %	1 500
Protection rapprochée	3,5 %	150
Installation de systèmes	20 %	700
Formation	7 %	250
Transport de fonds	1,5 %	50
Sûreté aérienne et aéroportuaire	< 1 %	17
Autres*	14 %	500
Ensemble	196 %	-

Source I+C

* Gardiennage, sécurité incendie, location-gérance de systèmes de sécurité, maintenance, audit conseil en sécurité, ...

Nombre d'activités exercées en moyenne selon la taille des entreprises de 2009 à 2019



Source I+C

2. Chiffre d'affaires selon les différentes activités

Répartition du chiffre d'affaires des entreprises employant au moins un salarié

Activité	Chiffre d'affaires	Répartition en %
Surveillance	5 545 M€	72 %
Télesurveillance	1 045 M€	13,5 %
Intervention	315 M€	4 %
Protection rapprochée	15 M€	<0,5 %
Installation de systèmes	130 M€	1,5 %
Formation	25 M€	0,5 %
Transport de fonds	15 M€	< 0,5 %
Sûreté aérienne et aéroportuaire	475 M€	6,5 %
Autres*	122 M€	1,5 %
Ensemble	7 687 M€	100 %

Source I+C

* Gardiennage, sécurité incendie, location-gérance de systèmes de sécurité, maintenance, audit conseil en sécurité, ...

3. La surveillance et l'intervention

a. Dénombrement des entreprises intervenant en surveillance et intervention

La très grande majorité des entreprises de la profession exerce une activité de surveillance ou d'intervention en 2019.

Dénombrement des entreprises intervenant en surveillance-intervention et employant au moins un salarié

Strates d'effectifs salariés	% d'entreprises	Nombre d'entreprises
100 salariés et plus	96 %	240
20 à 99 salariés	≈ 100 %	880
1 à 19 salariés	95 %	2 220
Ensemble	96 %	≈ 3 340

Source I+C

3. La surveillance et l'intervention

b. Chiffre d'affaires de l'activité surveillance-intervention

En 2019, les activités surveillance et intervention génèrent 5,86 milliards d'euros, ce qui correspond à un peu plus des trois-quarts du chiffre d'affaires de la profession (entreprises employant au moins un salarié).

Les plus grandes entreprises (500 salariés et plus) réalisent 42,5 % du chiffre d'affaires surveillance-intervention en 2019.

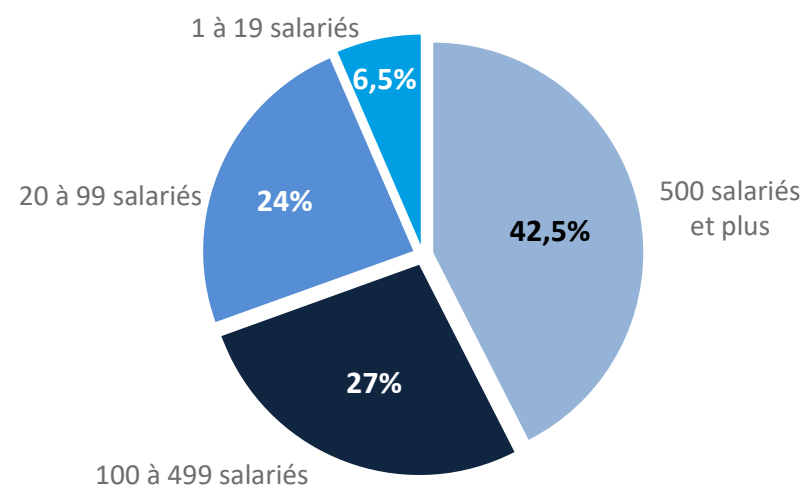
Les entreprises de 100 à 499 salariés sont à l'origine de 27 % du montant total.

Chiffre d'affaires surveillance-intervention
des entreprises employant au moins un salarié

Strates d'effectifs salariés	Part dans le chiffre d'affaires	Chiffre d'affaires
500 salariés et plus	68,5 %	2 494 M€
100 à 499 salariés	27 %	1 568 M€
20 à 99 salariés	82,5 %	1 409 M€
1 à 19 salariés	72 %	389 M€
Ensemble	76 %	5 860 M€

Source I+C

Répartition du chiffre d'affaires de l'activité
surveillance-intervention
(entreprises employant au moins un salarié)



Source I+C

3. La surveillance et l'intervention

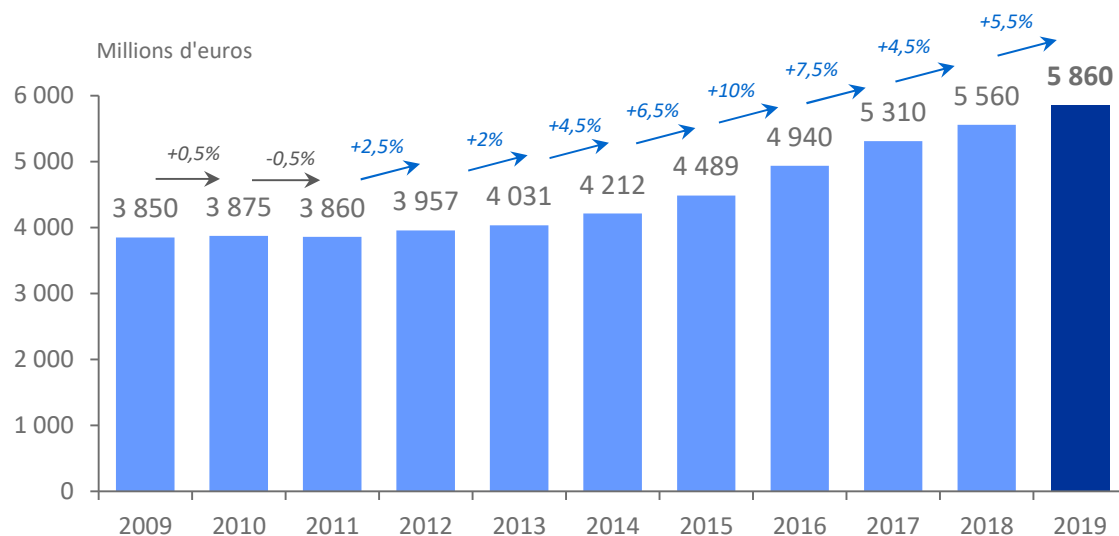
c. Evolution du chiffre d'affaires surveillance-intervention

La bonne orientation de la surveillance-intervention observée depuis 2012 se renouvelle en 2019 : avec une progression de + 5,5 % comparée à 2018.

En dix ans, le chiffre d'affaires surveillance-intervention a progressé de 52 %, soit une croissance annuelle moyenne de 4,5 % entre 2009 et 2019.

+ 52 %

Evolution du chiffre d'affaires surveillance-intervention
2019/2009



Source I+C

Evolution moyenne annuelle

2019/2018	+ 5,5 %
2019/2009	+ 4,5 % par an

4. La télésurveillance

a. Dénombrement des entreprises intervenant en télésurveillance

En 2019, on dénombre 800 entreprises qui exercent une activité de télésurveillance. Parmi ces 800 sociétés, on retrouve les spécialistes télésurveillances et ceux dont cette activité est annexe.

Dénombrement des entreprises intervenant en télésurveillance et employant au moins un salarié

Strates d'effectifs salariés	% d'entreprises	Nombre d'entreprises
100 salariés et plus	24 %	60
20 à 99 salariés	24 %	220
1 à 19 salariés	22 %	520
Ensemble	23 %	≈ 800

Source I+C

4. La télésurveillance

b. Chiffre d'affaires de l'activité télésurveillance

En 2019, le chiffre d'affaires de la télésurveillance s'établit à 1 045 millions d'euros.

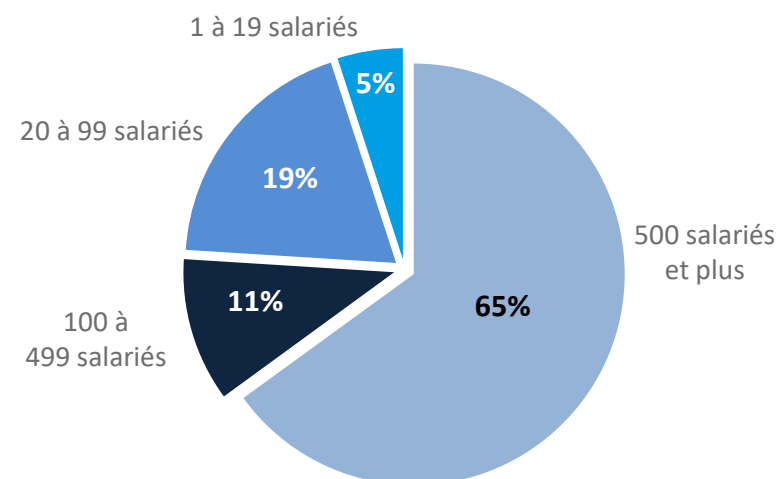
Près des deux tiers de ce montant sont réalisés par des structures employant plus de 500 salariés.

Chiffre d'affaires télésurveillance (activité annexe) des entreprises employant au moins un salarié

Strates d'effectifs salariés	Part dans le chiffre d'affaires	Chiffre d'affaires
500 salariés et plus	19 %	683 M€
100 à 499 salariés	6,5 %	119 M€
20 à 99 salariés	11 %	195 M€
1 à 19 salariés	9 %	48 M€
Ensemble	13,5 %	1 045 M€

Source I+C

Répartition du chiffre d'affaires de l'activité télésurveillance, activité annexe (entreprises employant au moins un salarié)



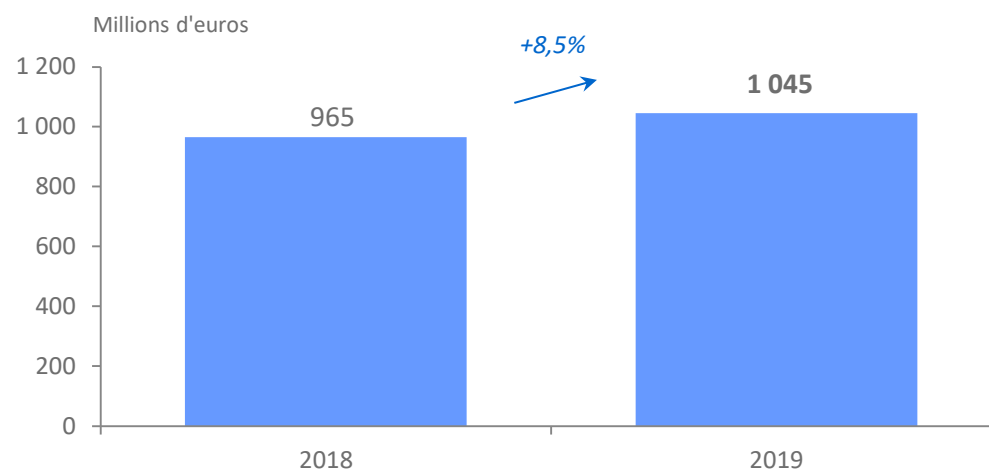
Source I+C

4. La télésurveillance

c. Evolution du chiffre d'affaires télésurveillance

L'activité de télésurveillance enregistre une excellente performance en 2019 : le chiffre d'affaires progresse de + 8,5 % par rapport à 2018.

Evolution du chiffre d'affaires télésurveillance 2019/2018



5. La sûreté aérienne et aéroportuaire

17 entreprises
475 millions d'euros de
chiffre d'affaires en 2019

Ce qui correspond à **6,5 %**
du chiffre d'affaires total

Source I+C

- 0,5 %

Evolution du chiffre d'affaires sûreté aérienne et
aéroportuaire 2019/2018

Source I+C

6. Les autres activités de prévention-sécurité*

a. Dénombrement des entreprises intervenant sur les autres activités

Près de la moitié des entreprises de la profession réalise des activités annexes à la surveillance-intervention, à la télésurveillance et à la sûreté aérienne et aéroportuaire.

Dénombrement des entreprises intervenant sur les autres activités et employant au moins un salarié

Strates d'effectifs salariés	% d'entreprises	Nombre d'entreprises
100 salariés et plus	42 %	110
20 à 99 salariés	32 %	280
1 à 19 salariés	52 %	1 210
Ensemble	46 %	≈ 1 600

Source I+C

* Installation de systèmes, activité de formation, transports de fonds, protection rapprochée,...

6. Les autres activités de prévention-sécurité*

b. Chiffre d'affaires des autres activités de prévention-sécurité

Les autres activités de prévention-sécurité (installation de systèmes, activité de formation, transports de fonds, protection rapprochée) génèrent 307 millions d'euros en 2019, ce qui correspond à 4 % du montant total du chiffre d'affaires des entreprises employant au moins un salarié.

La part de ces autres activités apparaît très différenciée selon les tailles d'entreprises, passant seulement de 1 % pour les plus grandes entités à 19 % pour leurs consœurs de petite taille.

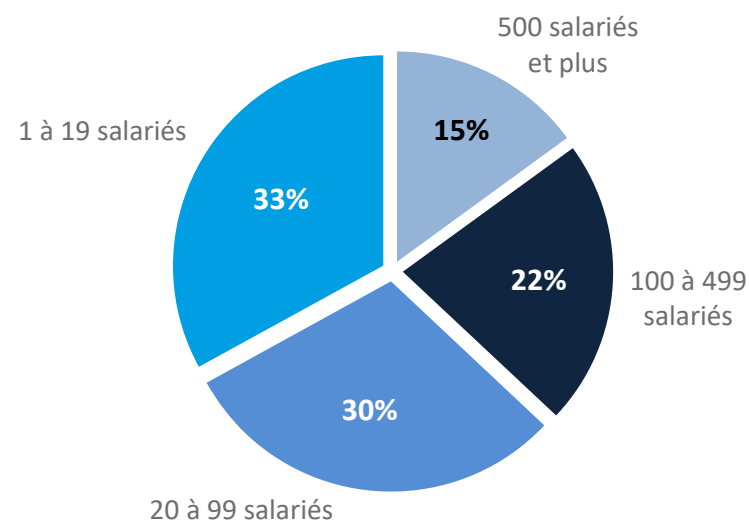
Chiffre d'affaires des autres activités
des entreprises employant au moins un salarié

Strates d'effectifs salariés	Part dans le chiffre d'affaires	Chiffre d'affaires
500 salariés et plus	1 %	47 M€
100 à 499 salariés	4 %	69 M€
20 à 99 salariés	5,5 %	91 M€
1 à 19 salariés	19 %	100 M€
Ensemble	4 %	307 M€

Source I+C

* Installation de systèmes, activité de formation, transports de fonds, protection rapprochée,...

Répartition du chiffre d'affaires
des autres activités de prévention-sécurité
(entreprises employant au moins un salarié)



Source I+C

6. Les autres activités de prévention-sécurité*

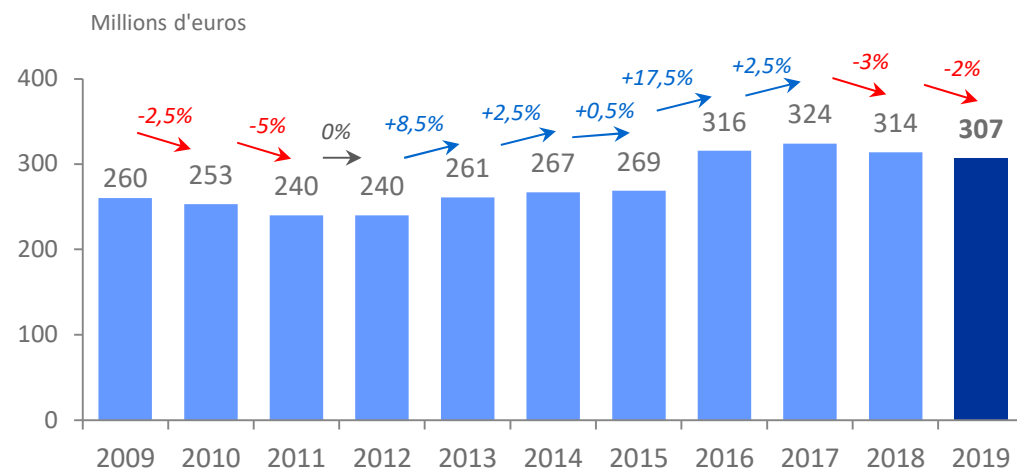
c. Evolution du chiffre d'affaires des autres activités de prévention-sécurité

A l'instar de l'année précédente, le chiffre d'affaires des autres activités de prévention-sécurité se détériore à nouveau en 2019, de l'ordre de - 2 % par rapport à 2018.

A dix ans d'intervalle, le chiffre d'affaires des autres activités a progressé de 18 %, soit une évolution de + 1,5 % en moyenne annuelle.

+ 18 %

Evolution du chiffre d'affaires des autres activités de prévention-sécurité 2019/2009



Source I+C

* Installation de systèmes, activité de formation, transports de fonds, protection rapprochée,...

Evolution moyenne annuelle

2019/2018	- 2 %
2019/2009	+ 1,5 % par an

Taux d'équipement des entreprises en appareils de nouvelles technologies
 (en % d'entreprises équipées)

appareils	1 à 19 salariés	20 à 99 salariés	100 à 499 salariés	500 salariés et plus	Les grandes tendances
Main courante électronique	25 %	40 %	67 %	85 %	↗
E-robot	1 %	4 %	7 %	-	=
Gyroporteur	2 %	4 %	15 %	20 %	↗
drone	8 %	4 %	7 %	9 %	↗
Rondes par vidéo-surveillance	15 %	15 %	20 %	30 %	↗
RX et/ou portiques (hors aéro)	4 %	8 %	8 %	30 %	↗

Source I+C

Nombre moyen d'appareils par entreprise concernée

Appareils	1 à 19 salariés	20 à 99 salariés	100 à 499 salariés	500 salariés et plus
Main courante électronique	3	7	10	465

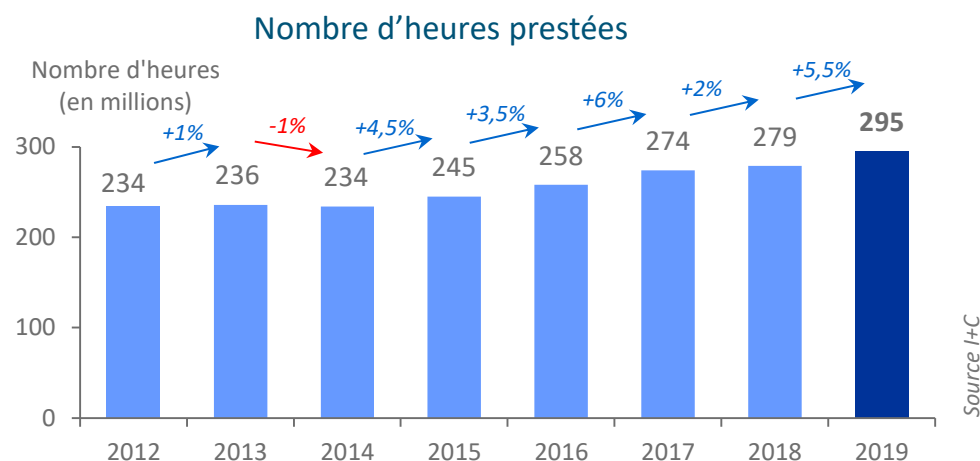
Source I+C

Données sociales

1. Heures prestées

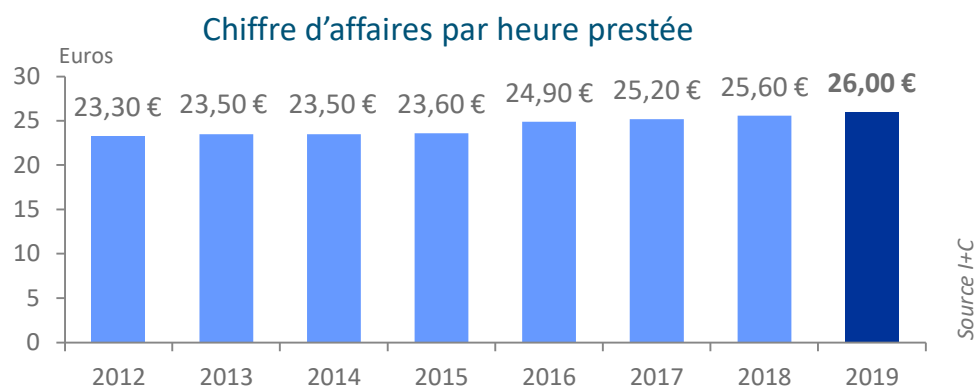
Sur l'ensemble de l'année 2019, les entreprises de la branche sécurité-prévention ont totalisé 295 millions d'heures de travail, soit une augmentation de 5,5 % comparée à 2018.

Rapporté au chiffre d'affaires toutes activités confondues, le tarif moyen de l'heure prestée s'établit à 26 € en 2019.



Strates d'effectifs salariés	Heures prestées (en millions)
500 salariés et plus	124
100 à 499 salariés	74,5
20 à 99 salariés	74,5
1 à 19 salariés	22
Ensemble	295

Source I+C



Détail pour les spécialistes télésurveillance (basé sur l'échantillon répondant)

CA / heure prestée	
2018	2019
102 €	102 €

Source I+C

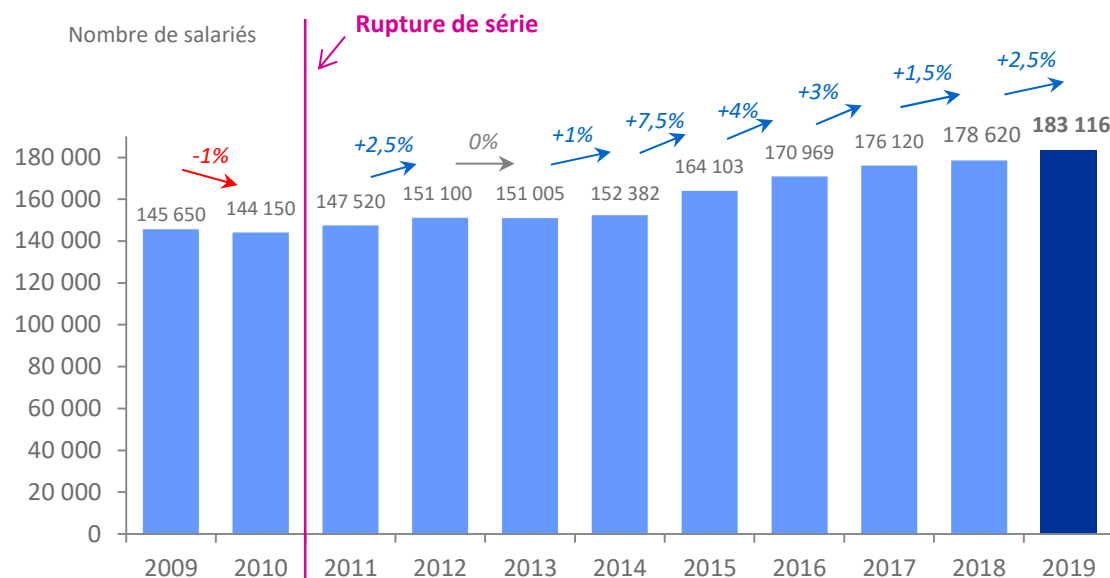
2. Les effectifs salariés en 2019 et évolution récente

La hausse constante du nombre de salariés des entreprises de la profession définie par le code NAF 8010 Z enregistré depuis 2014 se poursuit en 2019. A un an d'intervalle, les effectifs salariés ont augmenté de 2,5 % pour atteindre 183 116 salariés en 2019.

Près de la moitié des salariés présents fin 2019 travaille au sein d'une des 42 plus grandes entités de profession.

Le nombre total de salariés exerçant en télésurveillance (au sein des entreprises spécialisées en télésurveillance et au sein des autres entreprises) est estimé à 12.100 salariés en 2019, soit 200 de plus qu'en 2018.

Evolution des effectifs salariés



Source UNEDIC jusqu'en 2010, ACOSS à partir de 2011

Effectifs salariés au 31 décembre 2019

Strates d'effectifs salariés	Effectifs salariés 2019*	Répartition 2019 en %
500 salariés et plus	89 600	49 %
100 à 499 salariés	41 400	22,5 %
20 à 99 salariés	37 300	20,5 %
1 à 19 salariés	14 800	8 %

(*données estimées selon les strates et arrondies à 50 près)

Source ACOSS – I+C

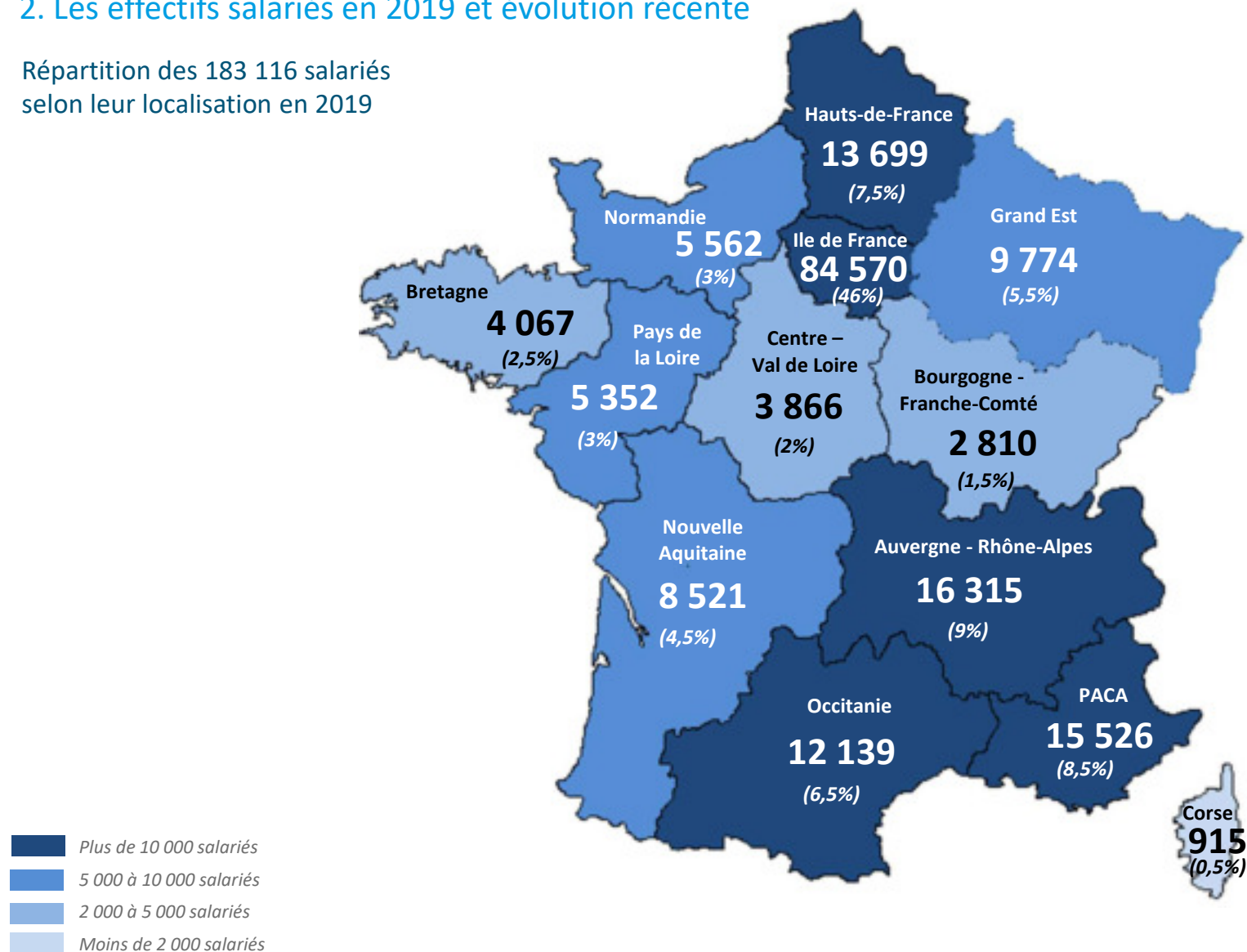
Estimation du nombre total de salariés exerçant en télésurveillance

2018	2019
11.900	12.100

Source I+C

2. Les effectifs salariés en 2019 et évolution récente

Répartition des 183 116 salariés
selon leur localisation en 2019



Source ACOSS

2. Les effectifs salariés en 2019 et évolution récente

La seule région Ile de France pèse pour 46 % des effectifs de la branche. Alors que le nombre moyen de salariés pour 100 000 habitants s'établit à 282 sur l'ensemble du territoire, ce ratio atteint 689 dans cette région.

Le quart sud-est de l'hexagone concentre un nombre important de salariés de la branche, avec une densité très forte en PACA.

Taille moyenne des établissements selon les régions et densité des régions

	Nombre moyen de salariés par établissement	Nombre de salariés pour 100 000 habitants
Auvergne – Rhône-Alpes	37	203
Bourgogne – Franche-Comté	34	101
Bretagne	44	122
Centre - Val de Loire	33	151
Corse	37	265
Grand Est	42	177
Hauts-de-France	45	230
Ile de France	53	689
Normandie	42	168
Nouvelle Aquitaine	37	142
Occitanie	32	205
Pays-de-la-Loire	42	141
PACA	31	307
Ensemble	43	282

(source ACOSS / INSEE)

Evolution du nombre de salariés pour 100 000 habitants (global France)

2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
234	236	240	250	260	269	274	282

3. Les mouvements de personnel en 2019

a. Les embauches et les départs

175 900 embauches⁽¹⁾

Soit 96 % des salariés présents au 31/12/2019
Nombre d'embauches en 2019

171 400 départs⁽¹⁾

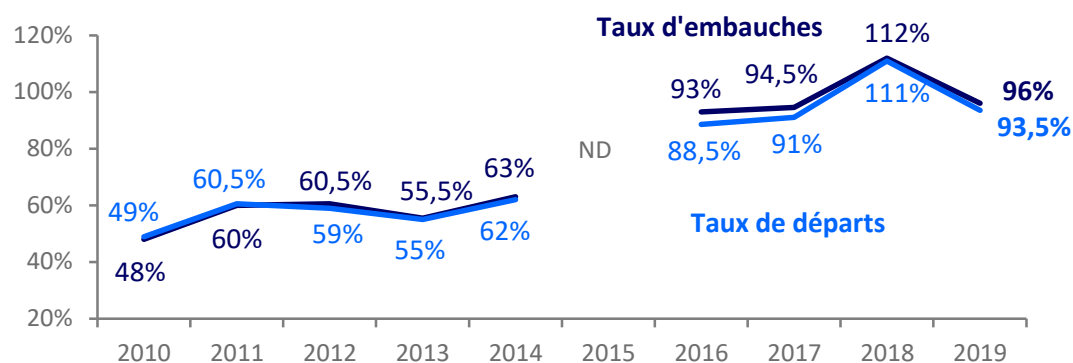
Soit 93,5 % des salariés présents au 31/12/2019
Nombre de départs en 2019

+ 4 500

Soit une hausse de 2,5 % de l'effectif salarié de la branche par rapport à 2018

Solde embauches-départs en 2019

Historique des taux d'embauches⁽²⁾ et des taux départs⁽³⁾



Source I+C

Détail 2019 pour les spécialistes
télésurveillance

(basé sur l'échantillon répondant)

	2018	2019
Taux d'embauches	24 %	20,5%
Taux de départs	19 %	19 %

Source I+C

(1) Nombre d'embauches et de départs : il s'agit du nombre de contrats hors avenant et non des personnes physiques

(2) Nombre d'embauches de l'année rapporté à l'effectif au 31 décembre

(3) Nombre de départs de l'année rapporté à l'effectif au 31 décembre

3. Les mouvements de personnel en 2019

a. Les embauches et les départs

Les entreprises de la branche ont totalisé 175 900 embauches sur l'ensemble de l'année 2019, soit un taux d'embauche de 96 %. Ces mouvements de personnel restent franchement plus élevés au sein des plus grandes structures.

Les embauches en 2019

Strates d'effectifs salariés	Nombre d'embauches	Taux d'embauche*
500 salariés et plus	112 900	126 %
100 à 499 salariés	19 900	48 %
20 à 99 salariés	39 200	105 %
1 à 19 salariés	3 900	26 %
Ensemble	175 900	96 %

Source I+C

* Nombre d'embauches de l'année rapporté à l'effectif au 31 décembre 2019

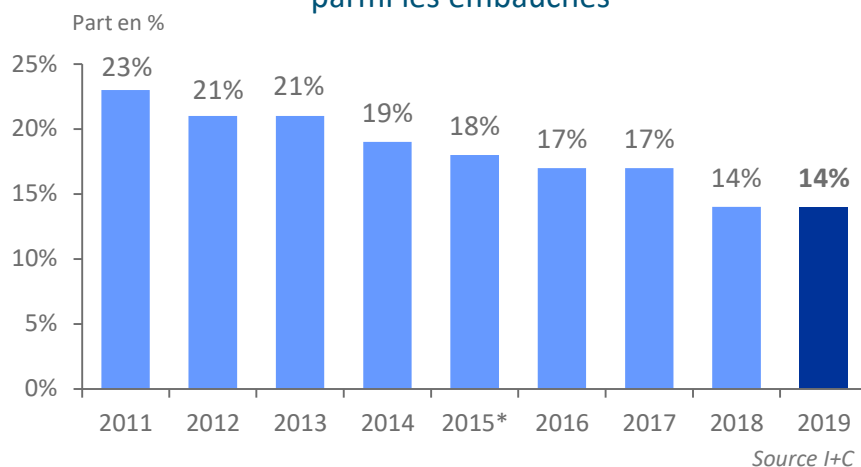
3. Les mouvements de personnel en 2019

a. Les embauches et les départs

Les salariés de moins de 26 ans sont surreprésentés en termes d'embauches : ils totalisent 14 % des embauches réalisées en 2019 alors que ces jeunes salariés ne pèsent que 7,5 % des effectifs présents en fin d'année.

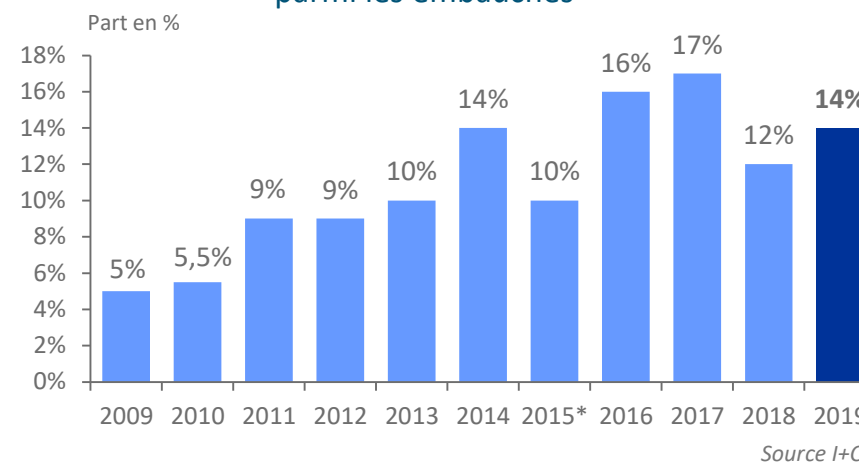
A l'inverse, le taux d'embauche des seniors est plus limité puisque les salariés âgés de 50 ans représentent 20,5 % des salariés présents au 31 décembre 2019, mais seulement 14 % des embauches de l'année.

Part des salariés âgés de moins de 26 ans
parmi les embauches



* Donnée basée sur l'échantillon répondant

Part des salariés âgés de 50 ans et plus
parmi les embauches



Détail pour les spécialistes télésurveillance
(basé sur l'échantillon répondant)

2018	2019
27 %	28 %

Source I+C

Détail pour les spécialistes télésurveillance
(basé sur l'échantillon répondant)

2018	2019
3 %	7 %

Source I+C

3. Les mouvements de personnel en 2019

a. Les embauches et les départs

En liaison avec les embauches, le taux de départs est aussi très important au sein des entreprises de la profession. Sur l'ensemble de l'année 2019, 171 400 départs ont été enregistrés.

Les départs en 2019

Strates d'effectifs salariés	Nombre de départs	Taux de départ*
500 salariés et plus	108 500	121 %
100 à 499 salariés	19 400	47 %
20 à 99 salariés	40 100	107,5 %
1 à 19 salariés	3 400	23 %
Ensemble	171 400	93,5 %

Source I+C

* Nombre de départs de l'année rapporté à l'effectif au 31 décembre 2019

3. Les mouvements de personnel en 2019

a. Les embauches et les départs

En 2019, la profession compte 4 500 créations nettes d'emplois.

Cette hausse du nombre de salariés se retrouve notamment au sein de la plus grande strate (500 salariés et plus).

A noter que la strate « 20 à 99 salariés » affiche un solde embauches-départs négatif cette année.

Le solde embauches – départs + modification structurelle

Strates d'effectifs salariés	Solde
500 salariés et plus	+ 4 400
100 à 499 salariés	+ 500
20 à 99 salariés	- 900
1 à 19 salariés	+ 500
Ensemble	+ 4 500

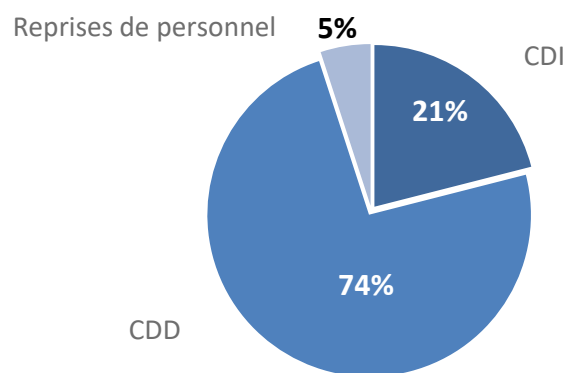
Source I+C

4. Nature des embauches et motifs de départs en 2019

a. Nature des embauches

Les trois quarts des embauches enregistrées en 2019 correspondent à un CDD.

Répartition des effectifs salariés selon le type des contrats



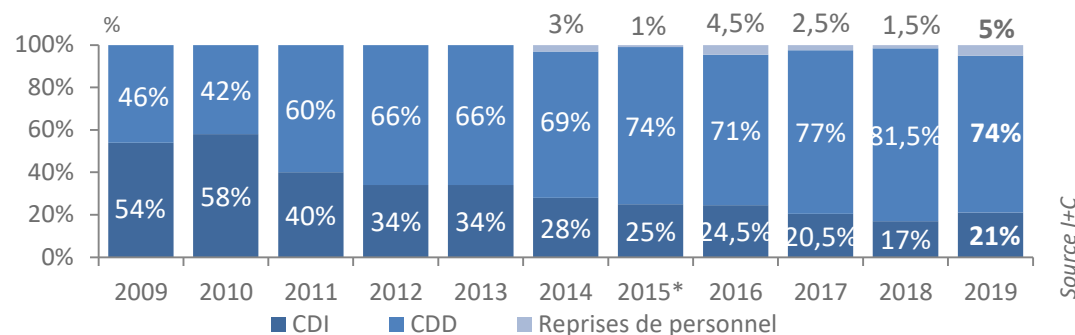
Source I+C

Détail par taille d'entreprises

Strates d'effectifs salariés	CDI	CDD	Reprises de personnel	Ens.
500 salariés et plus	15 %	79 %	6 %	100 %
100 à 499 salariés	32 %	63 %	5 %	100 %
20 à 99 salariés	29 %	68,5%	2,5 %	100 %
1 à 19 salariés	45 %	55 %	-	100 %

Source I+C

Rappel des répartitions de 2009 à 2019



Source I+C

* Uniquement pour les entreprises de moins de 500 salariés

Détail pour les spécialistes télésurveillance
(basé sur l'échantillon répondant)

CDI	CDD	Reprises de personnel	Ens.
69 %	27 %	4 %	100 %

Source I+C

4. Nature des embauches et motifs de départs en 2019

b. Motifs de départs

En lien avec les embauches, 74 % des départs enregistrés en 2019 sont dus à des fins de CDD.

Rappel des répartitions selon le motif de 2009 à 2019

Motifs de départ	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015*	2016	2017	2018	2019
Démissions	15 %	16 %	10 %	9 %	11 %	7 %	7 %	6 %	6,5 %	5 %	5 %
Fins de CDD	40 %	41 %	59 %	63 %	61 %	66 %	74 %	73 %	73 %	77,5%	74 %
Licenciements pour motifs personnels	13 %	15 %	10,5%	8 %	7 %	6 %	5 %	5 %	5 %	5 %	4,5 %
Pendant ou à l'issue de la période d'essai	13 %	15 %	10 %	9 %	9 %	8 %	7 %	7,5 %	7 %	5 %	5,5 %
Ruptures conventionnelles	2 %	2,5 %	1,5 %	2 %	2 %	2 %	2 %	2,5 %	2,5 %	1 %	2 %
Transferts suite à l'application de l'accord de reprise du personnel	17 %	10,5 %	9 %	7 %	8 %	6 %	4 %	3,5 %	3,5 %	4,5 %	5,5 %
Autres**						1 %	< 1 %	1,5 %	1,5 %	0,5 %	1 %
Non identifiés	-	-	-	2 %	2 %	4 %	1 %	1 %	1 %	1 %	2,5 %
Ensemble	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

* Uniquement pour les entreprises de moins de 500 salariés

Source I+C

** Départs en retraite ou préretraite, licenciements économiques, perte d'agrément ...

Age moyen de la retraite

2014	2015	2016	2017	2018	2019
62 ans	62,5 ans	63 ans	62,5 ans	63 ans	62,5 ans

Source I+C

4. Nature des embauches et motifs de départs en 2019

b. Motifs de départs

Détail des motifs de départs pour les spécialistes télésurveillance
(basé sur l'échantillon répondant)

Motifs de départ	2019
Démissions	32 %
Fins de CDD	17 %
Licenciements pour motifs personnels	13,5 %
Pendant ou à l'issue de la période d'essai	17 %
Ruptures conventionnelles	12 %
Transferts suite à l'application de l'accord de reprise du personnel	-
Autres**	1,5 %
Non identifiés	7 %
Ensemble	100 %

Source I+C

** Départs en retraite ou préretraite, licenciements économiques, perte d'agrément ...

Détail de l'âge moyen de départ à la retraite pour les spécialistes télésurveillance
(basé sur l'échantillon répondant)

2018	2019
61,5 ans	62 ans

Source I+C

5. Les difficultés de recrutement

Nombre d'entreprises rencontrant des difficultés de recrutement
(En % de l'échantillon répondant)



Raisons évoquées par les entreprises rencontrant des difficultés de recrutement
(En % d'entreprises concernées parmi l'échantillon répondant)

Refus des candidats compte tenu de contraintes de conditions de travail	64 %
Nombre de CQP/diplômés disponibles	50 %
Exigences de rémunération ne correspondant pas aux postes	36 %
Qualité de la formation insuffisante	24 %
Absence de candidatures	5 %
Manque de motivation des candidats	5 %
Autres*	18 %

Source I+C

* Le profil ne correspond pas, l'implantation géographique de l'entreprise, les candidats préfèrent ne pas être déclarés, évolutions réglementaires, ...

6. Les transformations de CDD en CDI

En 2019, le taux de transformations de CDD en CDI s'établit à 3 %, soit un taux un peu plus bas que celui observé en 2017 et 2018. Ce ratio reste relativement proche selon les strates d'entreprises.

Les transformations en 2019

Strates d'effectifs salariés	Transformations	Taux de transformation*
500 salariés et plus	2 700	3 %
100 à 499 salariés	1 050	2,5 %
20 à 99 salariés	950	2,5 %
1 à 19 salariés	500	3,5 %
Ensemble	5 200	3 %

* Nombre de transformations de CDD en CDI de l'année rapporté à l'effectif au 31 décembre 2019

Source I+C

Nombre de CDI embauchés qui
avaient effectué précédemment
un CDD en 2019 :

ND

Rappel

	2016	2017	2018	2019
Taux	3 %	3,5 %	ND	ND

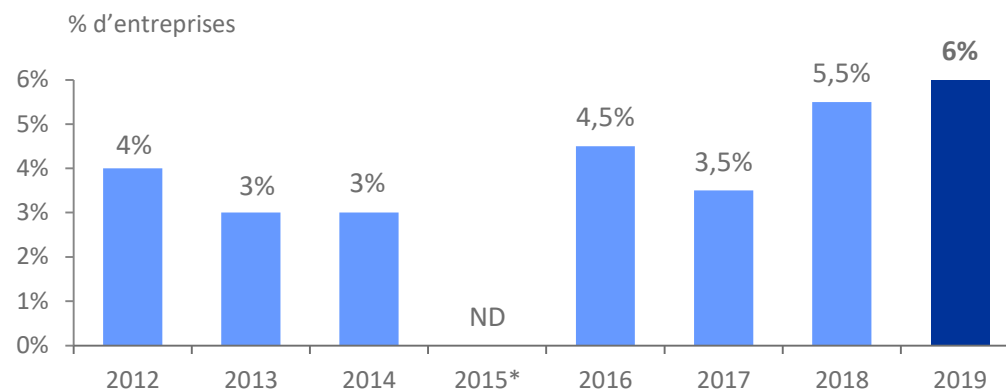
Rappel des transformations de 2009 à 2019

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Taux	1,5 %	1,5 %	1,5 %	2,5 %	3 %	3 %	ND	3 %	3,5 %	3,5 %	3 %

7. Le recours à l'intérim

En 2019, 6 % de l'ensemble des entreprises a eu recours à l'intérim. Cette proportion est corrélée à la taille des entreprises. En effet, les deux tiers des majors et un quart des entreprises employant 100 à 499 salariés ont eu recours à l'intérim en 2019. Au sein des plus petites strates les entreprises sont moins concernées : 10 % pour celles de 20 à 99 salariés et seulement 2 % pour celles de moins de 20 salariés.

Pourcentage d'entreprises ayant recours à l'intérim



Source I+C

Strates d'effectifs salariés	% d'entreprises
500 salariés et plus	69 %
100 à 499 salariés	26 %
20 à 99 salariés	10 %
1 à 19 salariés	2 %

Source I+C



Taux de participation trop faible pour estimer le nombre d'heures d'intérim en 2019

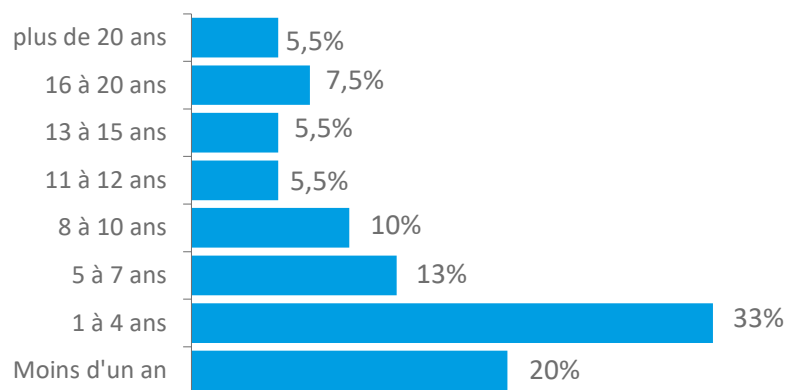
* NB : Conséquence de la très faible participation des entreprises de plus de 500 salariés en 2015 : le pourcentage total d'entreprises ayant eu recours à l'intérim n'a pas pu être établi

1. Selon l'ancienneté

L'ancienneté moyenne (au sein de la même entreprise) se stabilise à 6,5 ans en 2019.

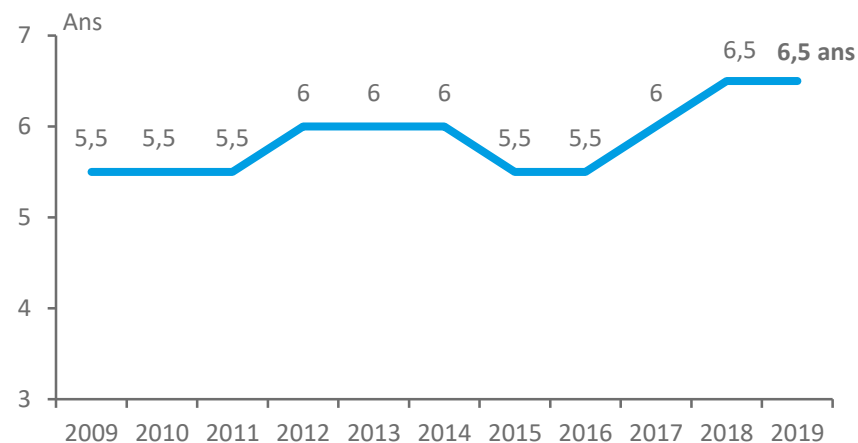
Cet indicateur est plus élevé dans les plus grandes structures : 7 ans en moyenne contre 5,5 ans pour celles de moins de 100 salariés.

Répartition des effectifs salariés selon leur ancienneté



Source I+C

Evolution de l'ancienneté moyenne



Source I+C

Détail de l'ancienneté moyenne selon la taille des entreprises en 2019

500 salariés et plus	7 ans
100 à 499 salariés	6,5 ans
20 à 99 salariés	5,5 ans
1 à 19 salariés	5,5 ans
Ensemble	6,5 ans

Source I+C

Détail pour les spécialistes télésurveillance

(basé sur l'échantillon répondant)

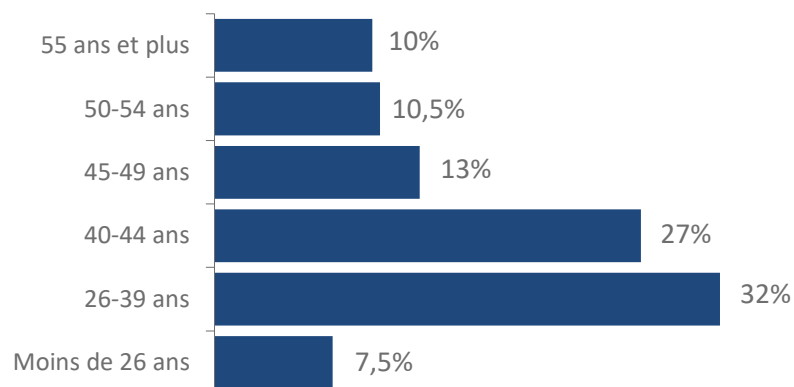
2018	2019
6,5 ans	7,5 ans

Source I+C

2. Selon l'âge des salariés

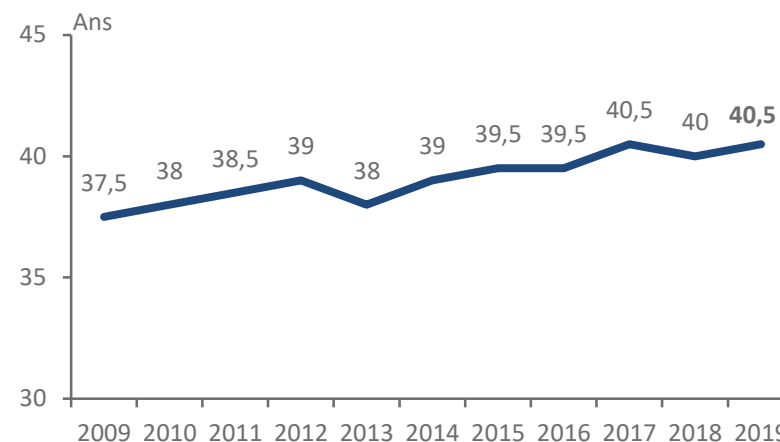
L'âge moyen des salariés se raffermite légèrement en 2019 pour s'établir à 40,5 ans, soit six mois de plus qu'en 2018. Les salariés des plus grandes entreprises sont, en moyenne, plus âgés que leurs confrères des strates intermédiaires.

Répartition des effectifs salariés selon leur âge



Source I+C

Evolution de l'âge moyen



Source I+C

Détail de l'âge moyen selon la taille des entreprises en 2019

500 salariés et plus	41,5 ans
100 à 499 salariés	38,5 ans
20 à 99 salariés	39,5 ans
1 à 19 salariés	40 ans
Ensemble	40,5 ans

Source I+C

Détail pour les spécialistes télésurveillance
(basé sur l'échantillon répondant)

2018	2019
37,5 ans	38,5 ans

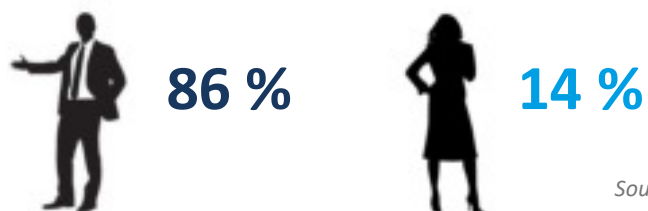
Source I+C

3. Selon le sexe des salariés

Les effectifs masculins demeurent très majoritaires au sein des entreprises de la branche. Les hommes représentent toujours 86 % des salariés présents au 31 décembre 2019.

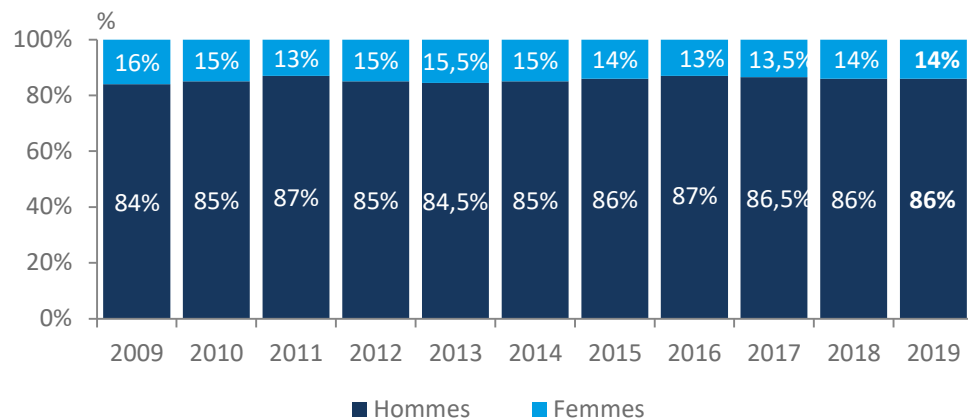
Le taux de féminisation reste plus limité au sein des entreprises de taille intermédiaire.

Répartition des effectifs salariés selon leur sexe



Source I+C

Rappel des répartitions de 2009 à 2019



Source I+C

Détail par taille d'entreprises

Strates d'effectifs salariés	Hommes	Femmes	Ensemble
500 salariés et plus	84 %	16 %	100 %
100 à 499 salariés	87 %	13 %	100 %
20 à 99 salariés	90 %	10 %	100 %
1 à 19 salariés	85 %	15 %	100 %
Ensemble	86 %	14 %	100 %

Source I+C

Détail pour les spécialistes télésurveillance (basé sur l'échantillon répondant)

Hommes	Femmes	Ensemble
60 %	40 %	100 %

Source I+C

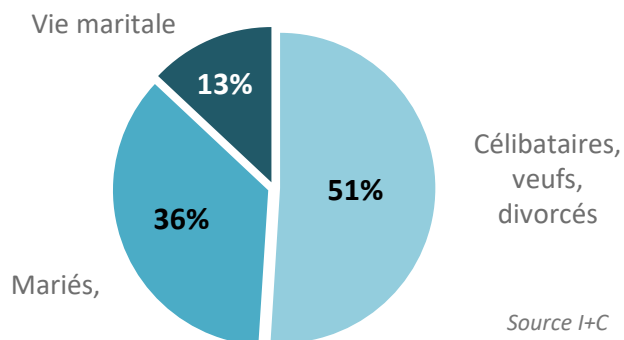
La structure des effectifs salariés au 31.12.19

4. Selon la situation familiale des salariés

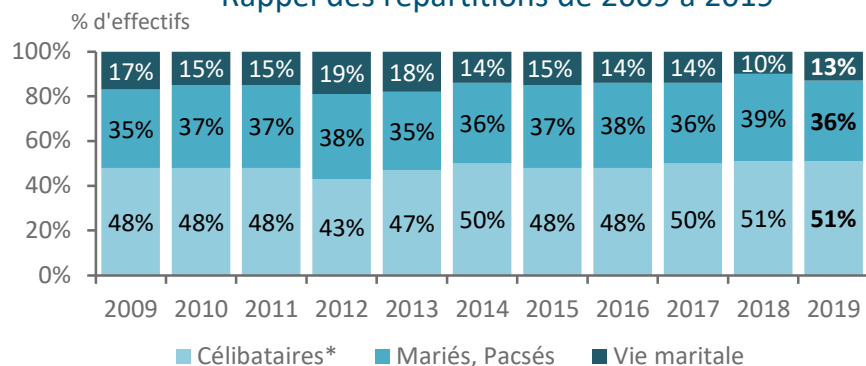
La répartition des salariés selon leur situation familiale évolue à la marge en 2019.

Les salariés vivant seuls (célibataires, veufs, divorcés) représentent toujours plus de la moitié des effectifs totaux. Ce taux s'avère franchement plus élevé au sein des plus grandes structures.

Répartition des effectifs salariés selon leur situation familiale



Rappel des répartitions de 2009 à 2019



* Célibataires, veufs, divorcés

Détail par taille d'entreprises

Strates d'effectifs salariés	Célibataires*	Mariés Pacsés	Maritale	Ensemble
500 salariés et plus	63 %	29 %	8 %	100 %
100 à 499 salariés	46 %	35 %	19 %	100 %
20 à 99 salariés	36 %	48 %	16 %	100 %
1 à 19 salariés	27 %	52 %	21 %	100 %
Ensemble	51 %	36 %	13 %	100 %

Source I+C

Détail pour les spécialistes télésurveillance
 (basé sur l'échantillon répondant)

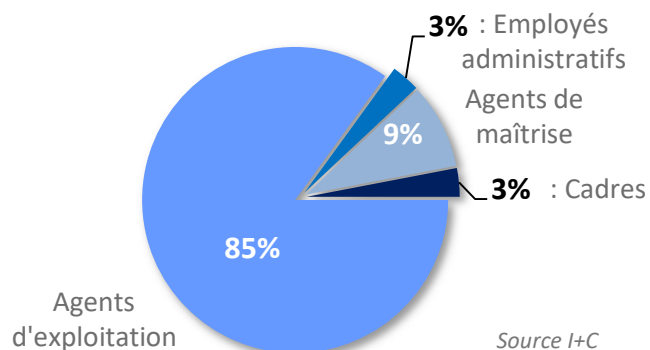
Célibataires*	Mariés Pacsés	Maritale	Ensemble
47 %	41 %	12 %	100 %

Source I+C

5. Selon la catégorie professionnelle des salariés

Les agents d'exploitation restent très majoritaires au sein des entreprises de la branche : ils représentent 85 % de l'ensemble des effectifs présents fin 2019 (soit une baisse de 1,5 point à un an d'intervalle).

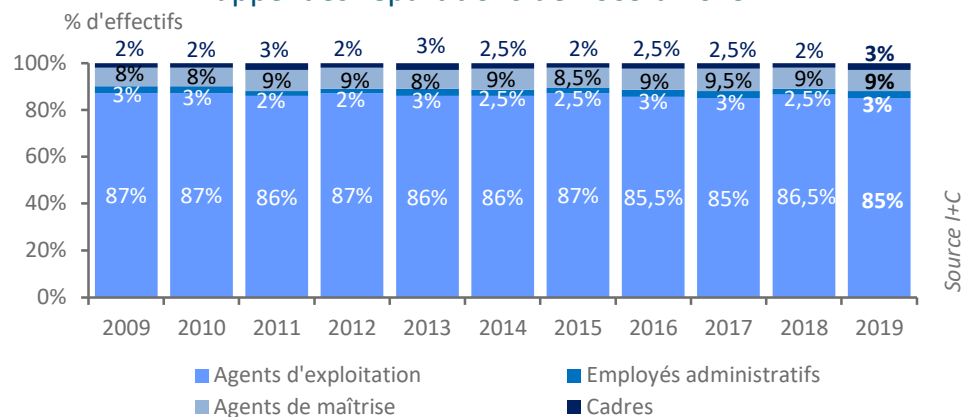
Répartition des effectifs salariés selon leur catégorie professionnelle



Détail par taille d'entreprises

Strates d'effectifs salariés	Agents d'exploitation	Employés administratifs	Agents de maîtrise	Cadres	Ens.
500 salariés et plus	84,5 %	1,5 %	12 %	2 %	100 %
100 à 499 salariés	87 %	2 %	8 %	3 %	100 %
20 à 99 salariés	86 %	5 %	6 %	3 %	100 %
1 à 19 salariés	82 %	7 %	5 %	6 %	100 %
Ensemble	85 %	3 %	9 %	3 %	100 %

Rappel des répartitions de 2009 à 2019



Détail pour les spécialistes télésurveillance
(basé sur l'échantillon répondant)

Agents d'exploitation	Employés administratifs	Agents de maîtrise	Cadres	Ens.
31 %	35 %	17 %	17 %	100 %

Source I+C

5. Selon la catégorie professionnelle des salariés

Taux d'encadrement de proximité moyen

2015	2016	2017	2018	2019
9,5 %	9,5 %	10,5 %	10 %	9,5 %

Source I+C

Détail pour les spécialistes télésurveillance (basé sur l'échantillon répondant)

2018	2019
18 %	13 %

Source I+C

6. Détail des effectifs concernant les agents d'exploitation

	2019
Filière surveillance	49 %
<i>dont :</i>	
• Agent de sécurité qualifié (coef. 120)	2,5 %
• Agent de sécurité confirmé (coef. 130)	35 %
• Agent de sécurité chef de poste (coef. 140)	3,5 %
• Agent de sécurité cynophile (coef. 140)	2,5 %
• Agent de sécurité mobile (coef. 140)	2,5 %
• Agent de sécurité filtrage (hors aéroportuaire) (coef. 140)	2 %
• Agent de sécurité opérateur filtrage (hors aéroportuaire) (coef. 150)	1 %
Filière distribution	7 %
<i>dont :</i>	
• Agent de sécurité magasin pré-vol (coef. 130)	< 0,5 %
• Agent de sécurité magasin video (coef. 130)	< 0,5 %
• Agent de sécurité magasin arrière caisse (coef. 140)	6,5 %
Filière télésurveillance	7 %
<i>dont :</i>	
• Agent de sécurité opérateur SCT1 (coef. 140)	5 %
• Agent de sécurité opérateur SCT2 (coef. AM 150)	2 %
Filière prévention de l'incendie	21 %
<i>dont :</i>	
• Agent des services de sécurité incendie (coef. 140)	17 %
• Chef équipe des services sécurité incendie (coef. AM 150)	3,5 %
• Pompier d'aérodrome (coef. 150)	< 0,5 %
• Pompier d'aérodrome chef de manœuvre (coef. AM 185)	< 0,5 %
• Responsable SSLIA (coef. AM 235)	< 0,5 %
Filière aéroportuaire (annexe 8 CCN) (coefficients après période d'essai)	5 %
<i>dont :</i>	
• Agent d'exploitation de sûreté (coef. 150)	0,5 %
• Profileur (coef. 160)	< 0,5 %
• Opérateur de sûreté qualifié (coef. 160)	3,5 %
• Opérateur de sûreté confirmé (coef. 175)	< 0,5 %
• Coordinateur (coef. 190)	< 0,5 %
• Chef d'équipe (coef. AM 200)	< 0,5 %
• Superviseur (coef. AM 255)	< 0,5 %
• Non identifié	0,5 %
Autres	11 %
Ensemble des agents d'exploitation	100 %

Source I+C

Détail selon le sexe des salariés

Les agents d'exploitation selon les coefficients de la convention collective

	hommes	Femmes	Ensemble
Filière surveillance	53 %	30,5	49 %
dont :			
• Agent de sécurité qualifié (coef. 120)	3 %	1,5 %	2,5 %
• Agent de sécurité confirmé (coef. 130)	37,5 %	23 %	35 %
• Agent de sécurité chef de poste (coef. 140)	4 %	2 %	3,5 %
• Agent de sécurité cynophile (coef. 140)	2,5 %	2 %	2,5 %
• Agent de sécurité mobile (coef. 140)	3 %	1 %	2,5 %
• Agent de sécurité filtrage (hors aéroportuaire) (coef. 140)	2 %	0,5 %	2 %
• Agent de sécurité opérateur filtrage (hors aéroportuaire) (coef. 150)	1 %	0,5 %	1 %
Filière distribution	8 %	2 %	7 %
dont :			
• Agent de sécurité magasin pré-vol (coef. 130)	0,5 %	< 0,5 %	< 0,5 %
• Agent de sécurité magasin video (coef. 130)	< 0,5 %	< 0,5 %	< 0,5 %
• Agent de sécurité magasin arrière caisse (coef. 140)	7,5 %	2 %	6,5 %
Filière télésurveillance	5,5 %	11 %	7 %
dont :			
• Agent de sécurité opérateur SCT1 (coef. 140)	3,5 %	8,5 %	5 %
• Agent de sécurité opérateur SCT2 (coef. AM 150)	2 %	2,5 %	2 %
Filière prévention de l'incendie	24 %	9,5 %	21 %
dont :			
• Agent des services de sécurité incendie (coef. 140)	19 %	8,5 %	17 %
• Chef équipe des services sécurité incendie (coef. AM 150)	4,5 %	1 %	3,5 %
• Pompier d'aérodrome (coef. 150)	< 0,5 %	< 0,5 %	< 0,5 %
• Pompier d'aérodrome chef de manœuvre (coef. AM 185)	< 0,5 %	< 0,5 %	< 0,5 %
• Responsable SSLIA (coef. AM 235)	< 0,5 %	< 0,5 %	< 0,5 %
Filière aéroportuaire (annexe 8 CCN) (coefficients après période d'essai)	3 %	13 %	5 %
dont :			
• Agent d'exploitation de sûreté (coef. 150)	ND	ND	0,5 %
• Profileur (coef. 160)	ND	ND	< 0,5 %
• Opérateur de sûreté qualifié (coef. 160)	ND	ND	3,5 %
• Opérateur de sûreté confirmé (coef. 175)	ND	ND	< 0,5 %
• Coordinateur (coef. 190)	ND	ND	< 0,5 %
• Chef d'équipe (coef. AM 200)	ND	ND	< 0,5 %
• Superviseur (coef. AM 255)	ND	ND	< 0,5 %
• Non identifié	ND	ND	0,5 %
Autres	6,5 %	34 %	11 %
Ensemble des agents d'exploitation	100 %	100 %	100 %

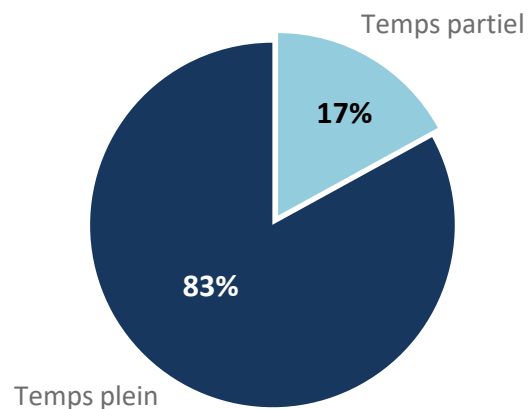
Source I+C

7. Détail des effectifs selon la durée des contrats

L'essentiel des salariés (83 %) présents fin 2019 occupe un poste à temps plein.

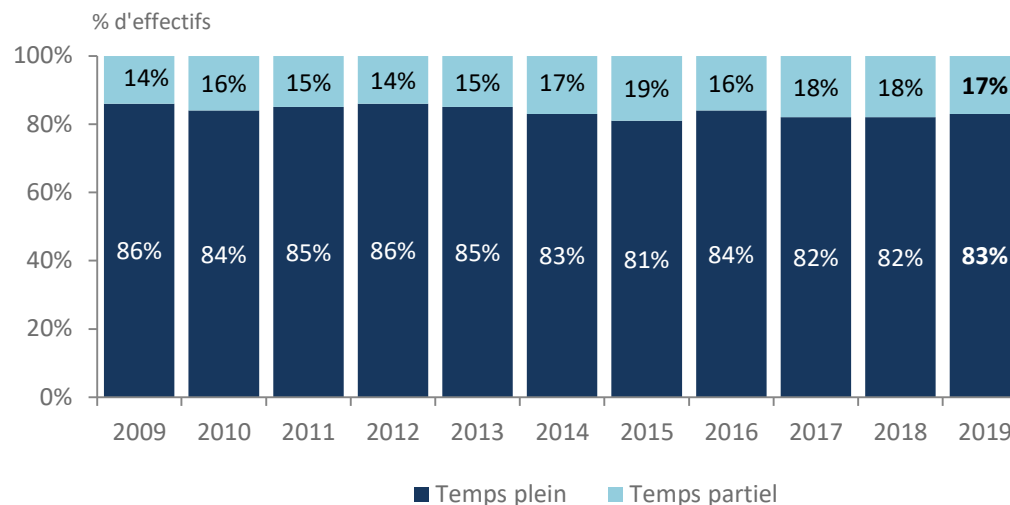
Le recours au temps partiel se réduit légèrement à un an d'intervalle. Ce type de poste concerne 17 % des salariés présents au 31 décembre 2019, contre 18 % sur la période 2017-2018.

Répartition des effectifs salariés selon la durée des contrats



Source I+C

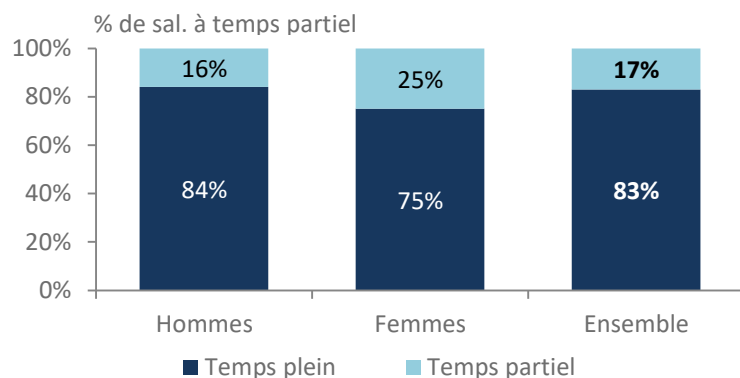
Rappel des répartitions de 2009 à 2019



Source I+C

7. Détail des effectifs selon la durée des contrats

Détail selon le sexe des salariés



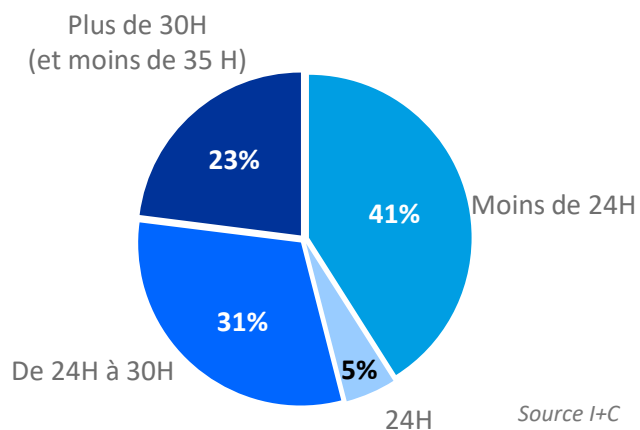
Source I+C

Détail par taille d'entreprises

Strates d'effectifs salariés	Temps plein	Temps partiel	Ensemble
500 salariés et plus	88 %	12 %	100 %
100 à 499 salariés	78 %	22 %	100 %
20 à 99 salariés	79 %	21 %	100 %
1 à 19 salariés	74 %	26 %	100 %
Ensemble	83 %	17 %	100 %

Source I+C

Répartition des salariés à temps partiel selon la durée de travail hebdomadaire



Source I+C

Détail pour les spécialistes télésurveillance (basé sur l'échantillon répondant)

Temps plein	Temps partiel	Ensemble
94 %	6 %	100 %

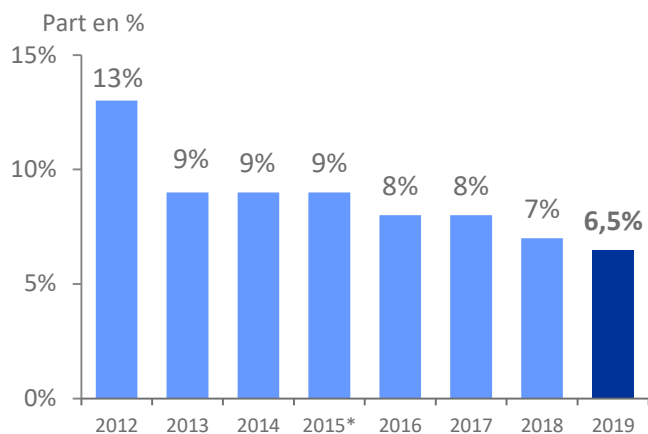
Source I+C

7. Détail des effectifs selon la durée des contrats

Les salariés de moins de 26 ans représentent 6,5 % des temps partiels. Ainsi, 15 % des jeunes salariés est à temps partiel, soit un taux désormais assez proche de celui observé pour l'ensemble des salariés (17 %).

La part des salariés de 50 ans et plus parmi les temps partiels s'établit à 13 % en 2019. Ainsi, 11 % des seniors est à temps partiel, contre 17 % toutes strates d'âge confondues.

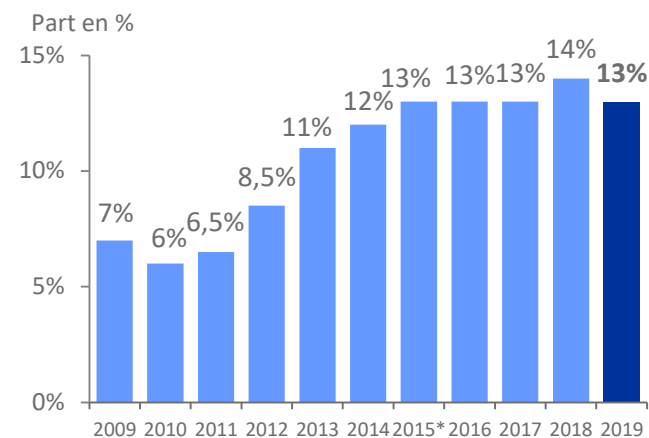
Part des salariés âgés de moins de 26 ans
parmi les temps partiels



Ce qui correspond à **15 %** des salariés de moins de 26 ans
(**15 %** en 2018)

Source I+C

Part des salariés âgés de 50 ans et plus
parmi les temps partiels



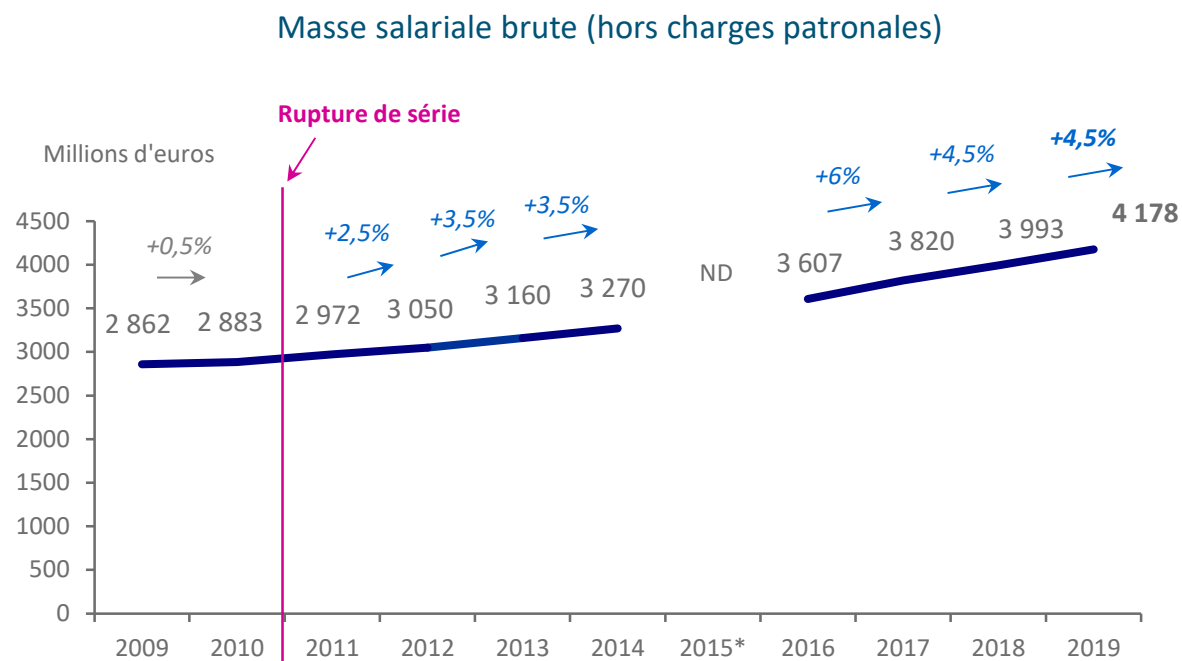
Ce qui correspond à **11 %** des salariés âgés de 50 ans et plus
(**12 %** en 2018)

Source I+C

* Donnée basée sur l'échantillon répondant

1. Masse salariale et charges patronales

a. Masse salariale 2019

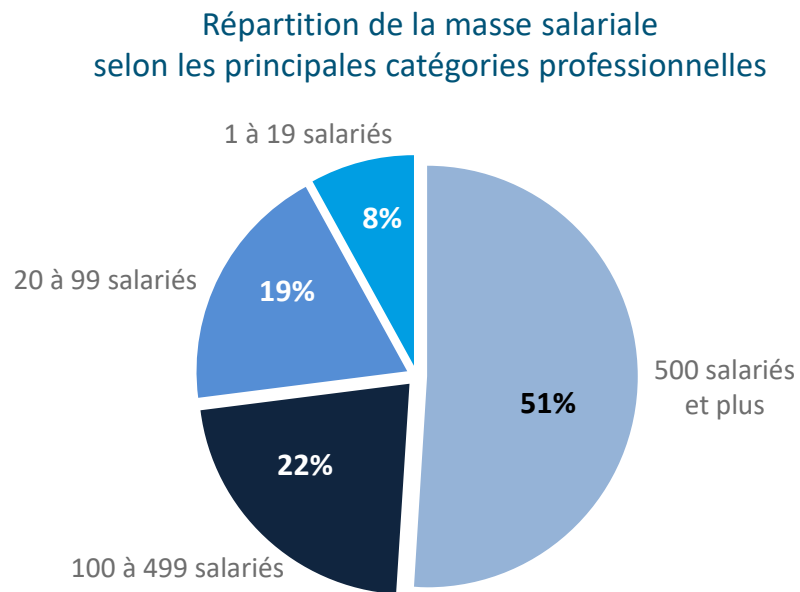


Source I+C

*NB : Conséquence de la très faible participation des entreprises de plus de 500 salariés lors de l'enquête 2016 : la masse salariale brute n'a pas pu être estimée pour l'année 2015

1. Masse salariale et charges patronales

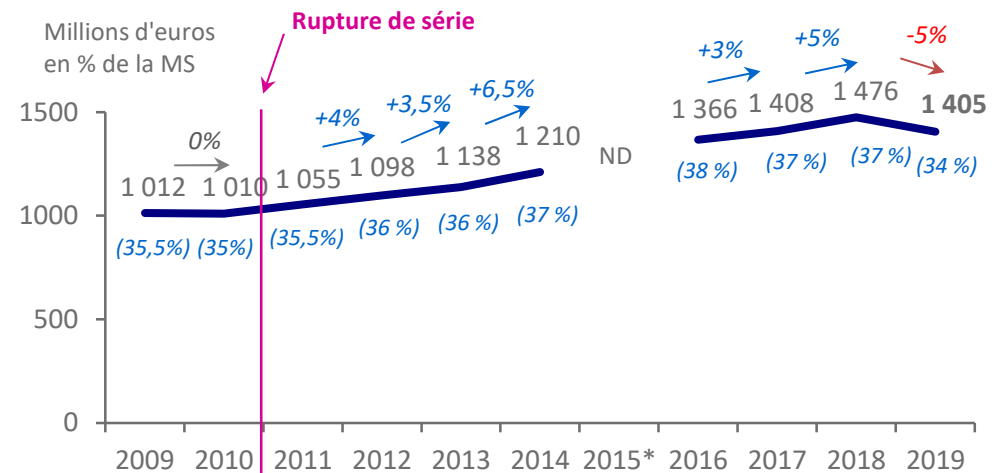
b. Répartition de la masse salariale selon les principales catégories professionnelles



Source I+C

c. Charges patronales

Evolution du montant des charges patronales



Source I+C

*NB : Conséquence de la très faible participation des entreprises de plus de 500 salariés lors de l'enquête 2016 : les charges patronales n'ont pas pu être estimées pour l'année 2015

2. Rémunérations

a. Salaires mensuels bruts, y compris les primes soumises à charges sociales (hors panier), des salariés en CDI présents à temps plein

▪ Agents d'exploitation

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015*	2016	2017	2018	2019
Coefficient 120	1 500	1 570	1 600	1 610	1 630	1 660	1 480	1 670	1 660	1 740	1 760
Coefficient 130	1 550	1 610	1 650	1 670	1 670	1 700	1 490	1 710	1 710	1 790	1 830
Coefficient 140	1 605	1 650	1 680	1 700	1 760	1 750	1 550	1 750	1 740	1 850	1 940
Coefficient 150	1 725	1 710	1 750	1 790	1 830	1 900	1 620	1 900	1 920	2 050	2 130

Source I+C

▪ Agents de maîtrise et cadres

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015*	2016	2017	2018	2019
Agents de maîtrise	2 250	2 300	2 350	2 300	2 360	2 400	1 970	2 410	2 320	2 540	2 740
Cadres	3 750	4 000	3 900	3 800	3 820	4 640	2 880	4 410	4 510	4 680	4 310

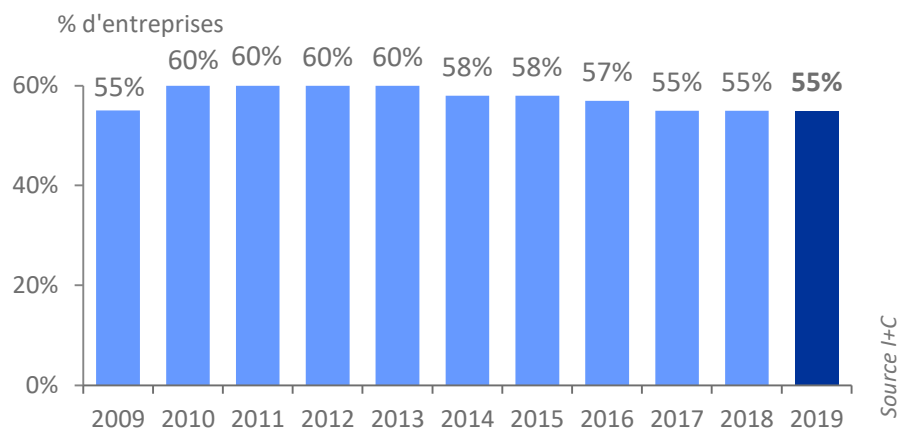
Source I+C

* NB : Conséquence de la très faible participation des entreprises de plus de 500 salariés lors de l'enquête 2016 : les salaires moyens en 2015 ne peuvent pas être comparés à ceux affichés les années précédentes.

2. Rémunérations

b. Rémunérations des astreintes

Pourcentage d'entreprises qui rémunèrent les astreintes

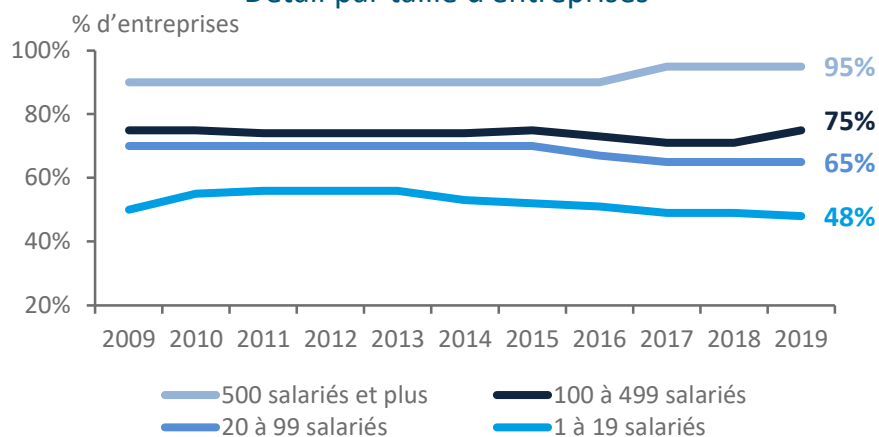


Modes de rémunérations des astreintes (% d'entreprises)

Indemnité forfaitaire mensuelle	25 %
Indemnité forfaitaire par période d'astreintes	60 %
Rémunération totale ou partielle des heures d'astreinte en % des heures de travail effectifs	35 %
Ensemble	120 %

Source I+C

Détail par taille d'entreprises



En 2019, toujours 55 % des entreprises ont rémunéré les astreintes.

Ce taux est nettement plus élevé au sein des plus grandes structures.

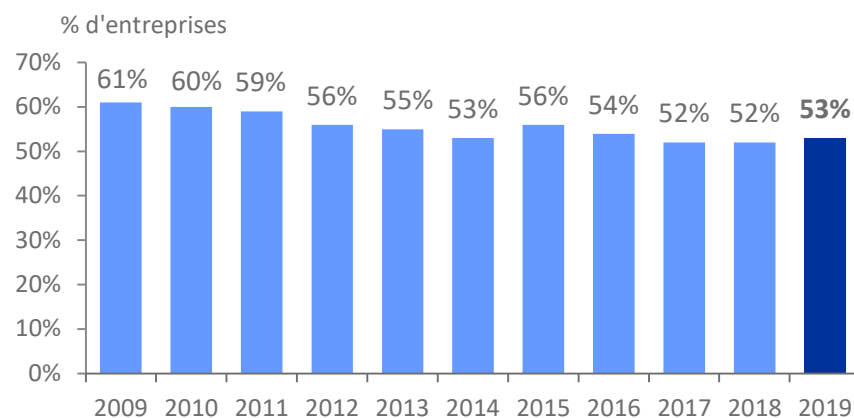
Dans 60 % des cas, la rémunération des astreintes relève d'une indemnité forfaitaire par période d'astreintes.

2. Rémunérations

c. Indemnisation pour l'entretien des tenues

Une majorité d'entreprises (53 %) indemnise leurs salariés pour l'entretien des tenues.
Presque toutes les majors ayant participé à l'enquête pratiquent ce type d'indemnisation.

Pourcentage d'entreprises versant une indemnisation pour l'entretien des tenues



Source I+C

Détail par taille d'entreprises

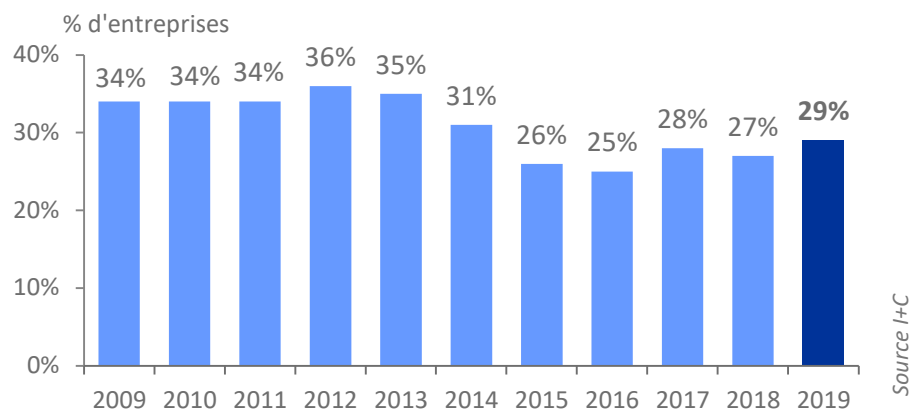
	% d'entreprises
500 salariés et plus	95 %
100 à 499 salariés	60 %
20 à 99 salariés	60 %
1 à 19 salariés	49 %
Ensemble	53 %

Source I+C

1. Accords d'aménagement et/ou de réduction du temps de travail

La part des entreprises disposant d'un accord d'aménagement et/ou de réduction du temps de travail évolue à la marge en 2019 : 29 % des entreprises sont concernées cette année. Il s'agit essentiellement d'accords d'annualisation. Ce ratio demeure fonction croissante de la taille des sociétés.

Pourcentage d'entreprises ayant un accord d'aménagement et/ou de réduction du temps de travail



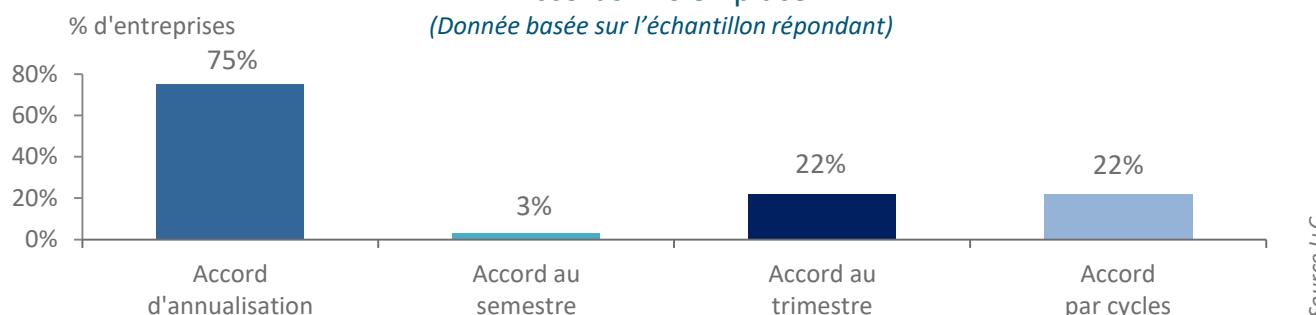
Détail par taille d'entreprises

	% d'entreprises
500 salariés et plus	100 %
100 à 499 salariés	75 %
20 à 99 salariés	50 %
1 à 19 salariés	15 %
Ensemble	29 %

Source I+C

Accords mis en place

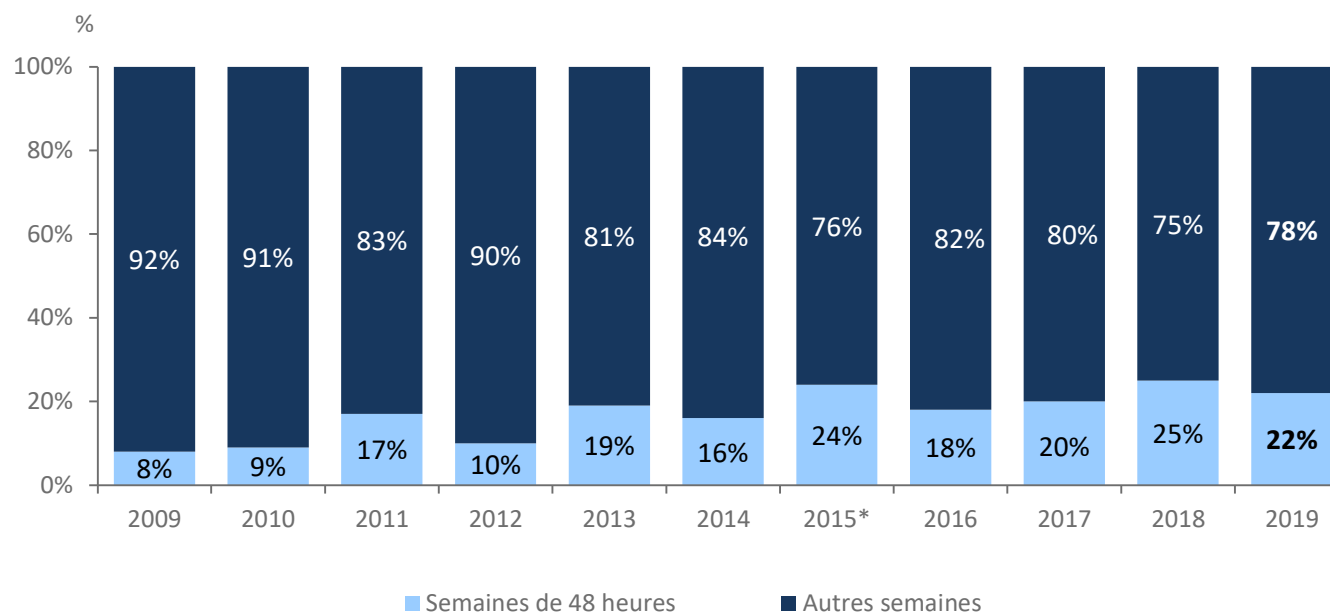
(Donnée basée sur l'échantillon répondant)



2. Répartition des heures travaillées selon le type de semaine

La part des heures travaillées en semaine de 48 heures se réduit en un an et représente 22 % de l'ensemble heures travaillées en 2019 (contre 25 % en 2018).

Répartition des heures travaillées selon le type de semaine



Source I+C

* En 2015, pour entreprises de plus 500 salariés : répartition reprise de l'année 2014

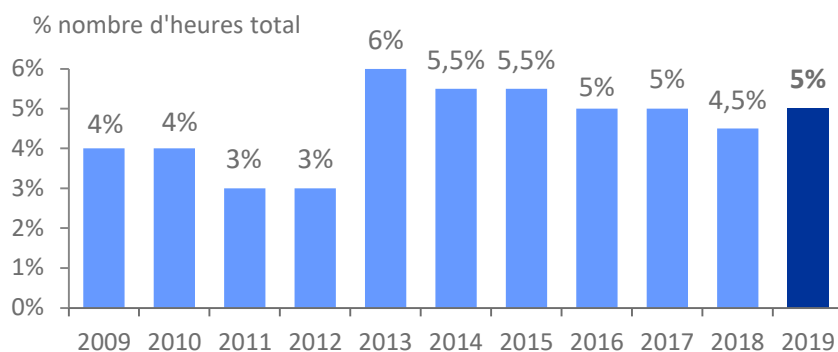
3. Heures supplémentaires et heures de nuit

La part des heures supplémentaires dans le nombre total d'heures se renforce légèrement pour s'établir à 5 % en 2019.

Cet indicateur demeure plus modeste au sein des plus grandes entreprises.

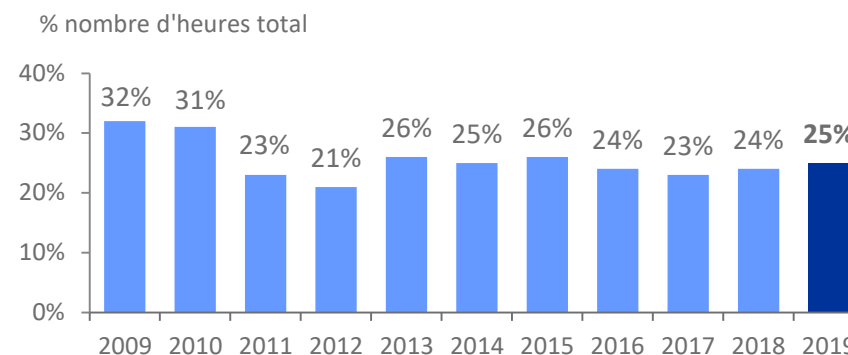
La part des heures de nuit (21H00 - 6H00) représente un quart des heures réalisées en 2019.

Part des heures supplémentaires dans le nombre d'heures total



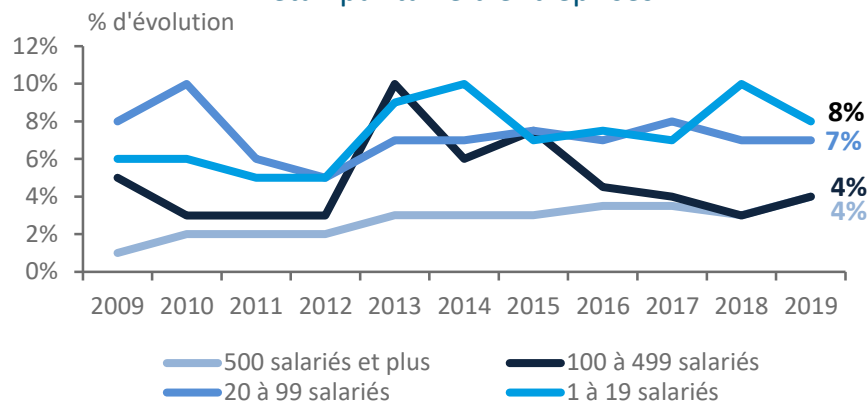
Source I+C

Part des heures de nuit (21H00 – 6H00) dans le nombre d'heures total



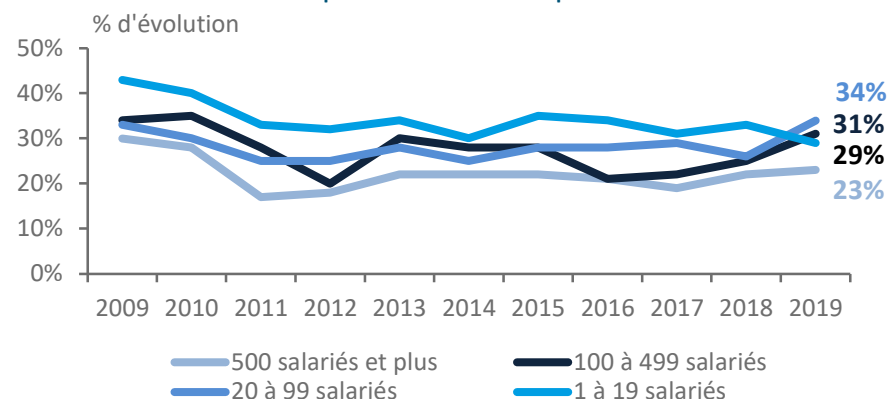
Source I+C

Détail par taille d'entreprises



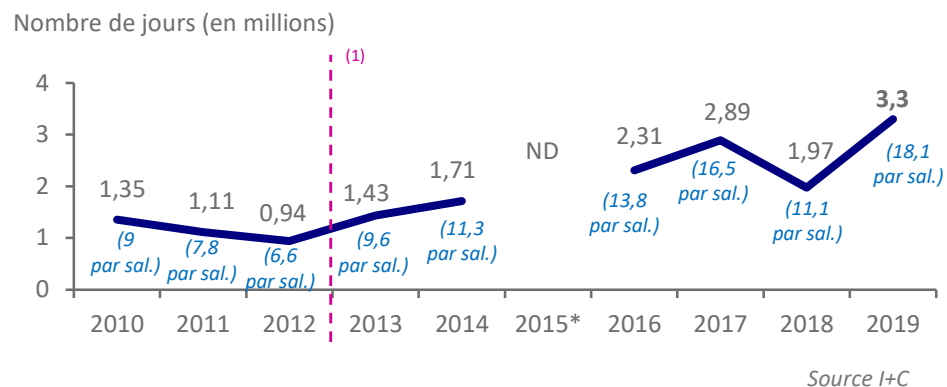
Source I+C

Détail par taille d'entreprises

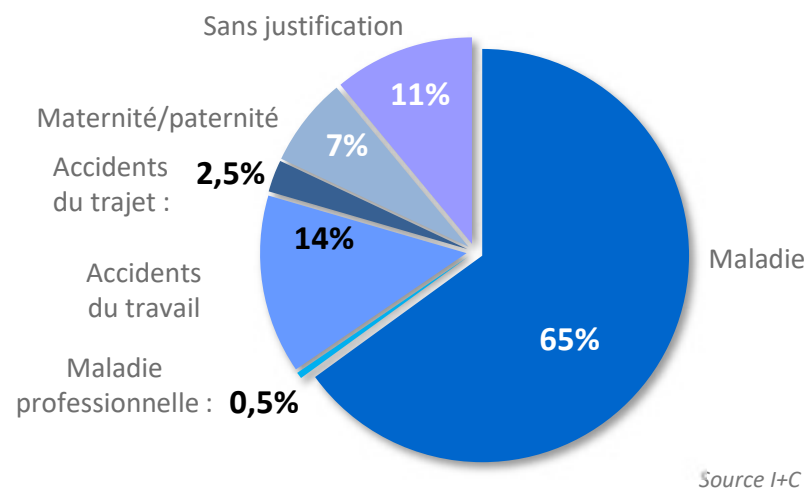


Source I+C

Nombre total de jours d'absences



Répartition des jours d'absence selon les motifs

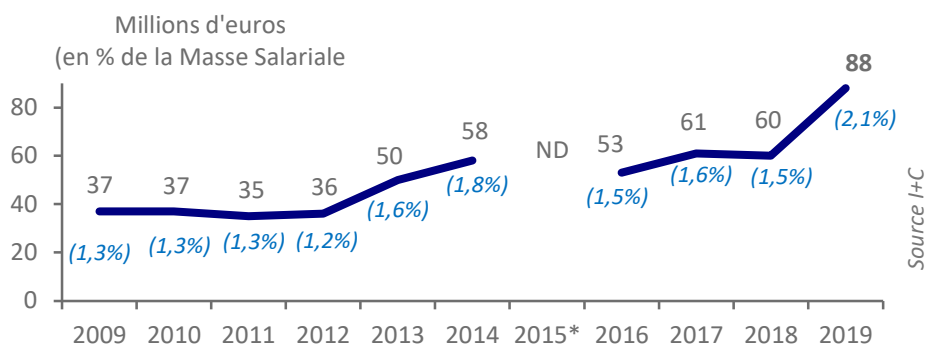


⁽¹⁾ Pour cet indicateur : les salariés de la sûreté aérienne et aéroportuaire sont pris en compte à partir de 2013

* NB : Conséquence de la très faible participation des entreprises de plus de 500 salariés : les indicateurs d'absentéisme n'ont pas pu être estimés en 2015.

1. Le plan de formation

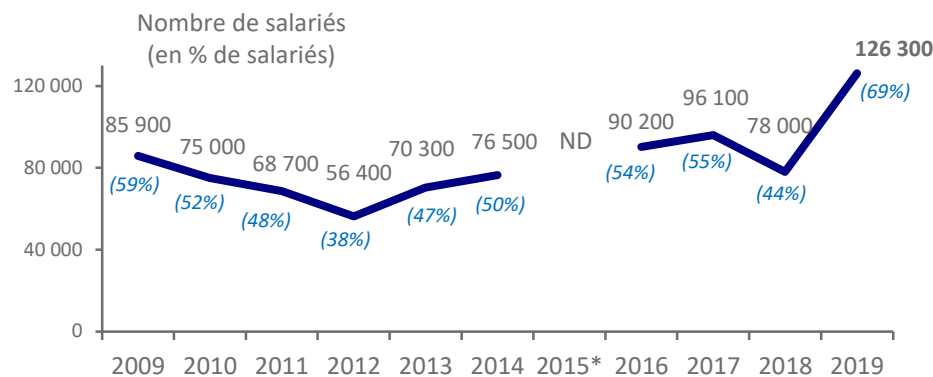
Evolution des dépenses au titre du plan de formation
(hors alternance et C.I.F.)



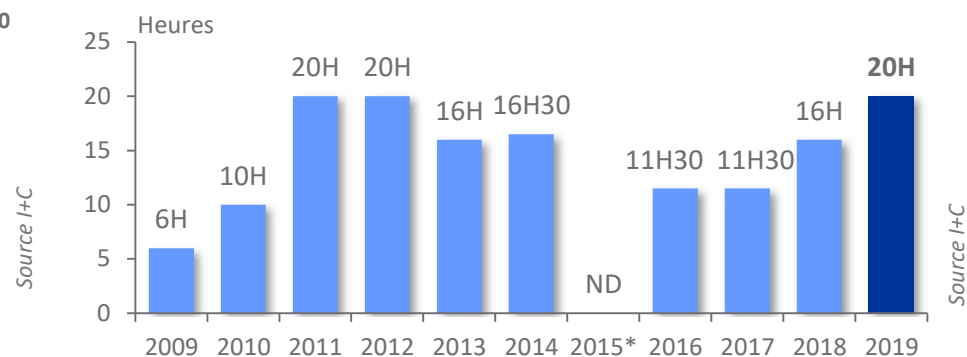
Evolution de la durée moyenne des formations
(en nombre d'heures par salarié)



Evolution des effectifs salariés concernés



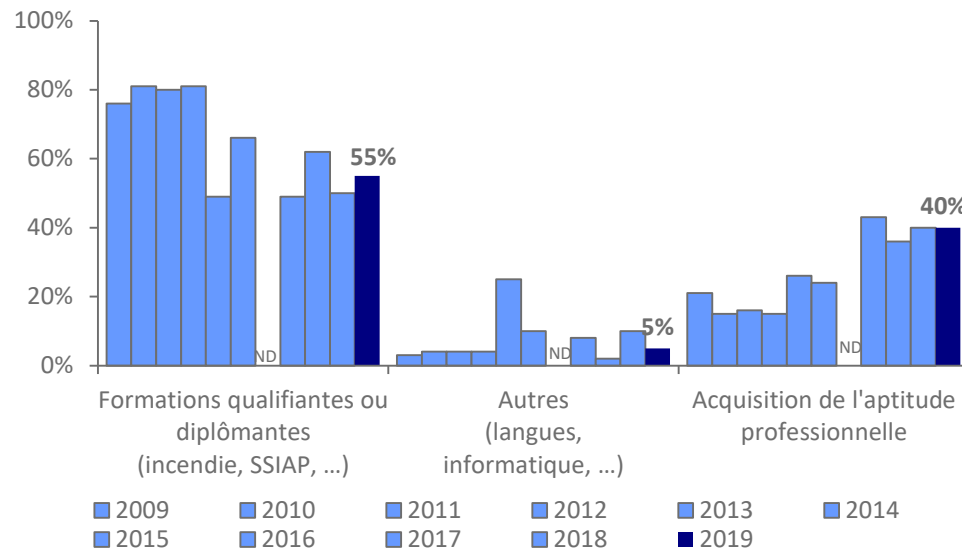
Durée moyenne de formation pour les salariés
âgés de plus de 45 ans



NB : Conséquence de la très faible participation des entreprises de plus de 500 salariés lors de l'enquête 2016 : les indicateurs de la formation professionnelle n'ont pas pu être estimés pour l'année 2015.

1. Le plan de formation

Répartition des dépenses de formation



Source I+C

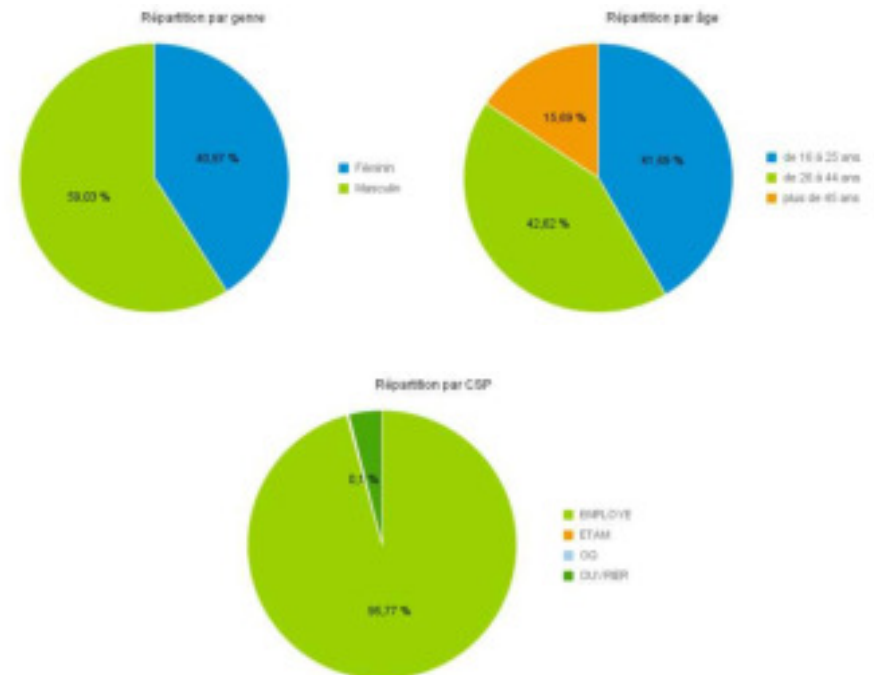
2. POE

Préparation Opérationnelle à l'Emploi (POE)

Source AKTO

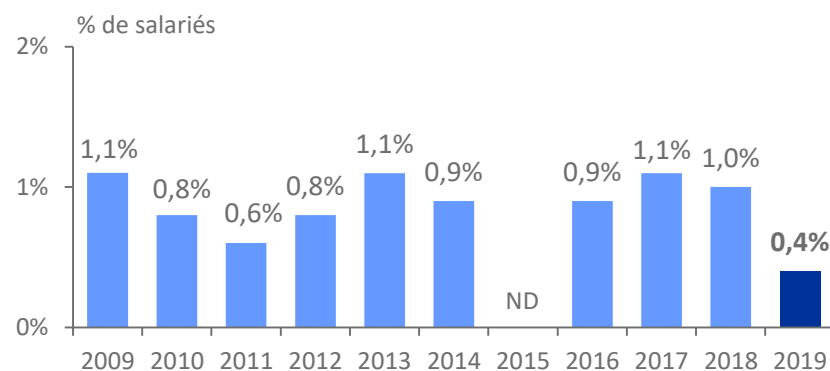
969

bénéficiaires ayant terminé leur formation en 2019



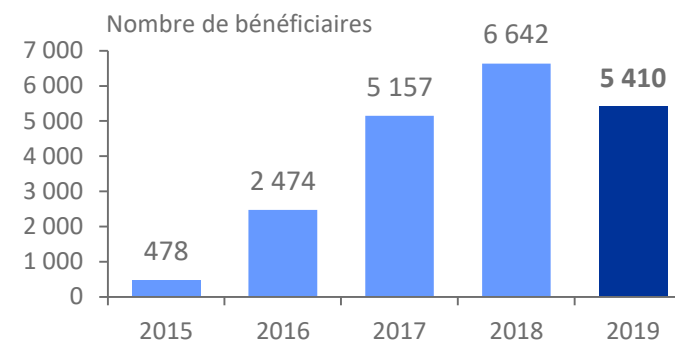
3. Les CIF, CPF, contrats de professionnalisation, PDC

Effectifs salariés concernés
par le Congé Individuel de Formation (CIF)
(% des effectifs de la profession)



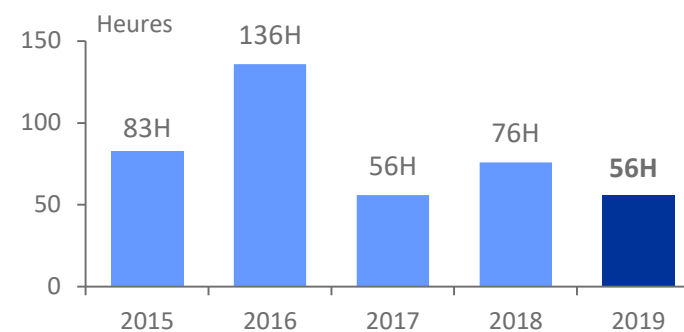
Source I+C

Nombre de salariés concernés
par le Compte Personnel de Formation



Source AKTO

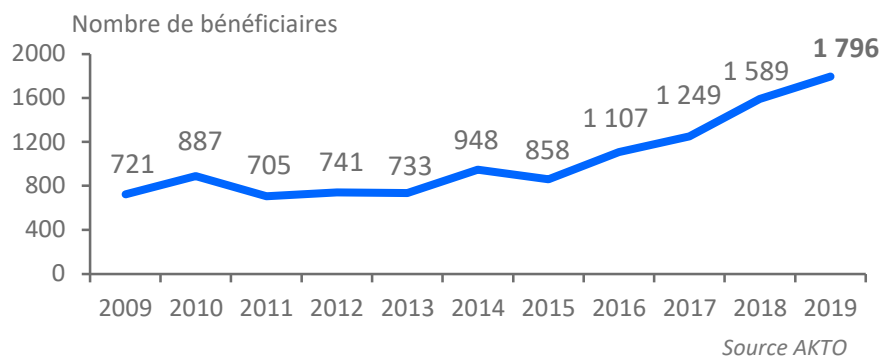
Durée moyenne des CPF



Source AKTO

3. Les CIF, CPF, contrats de professionnalisation, PDC

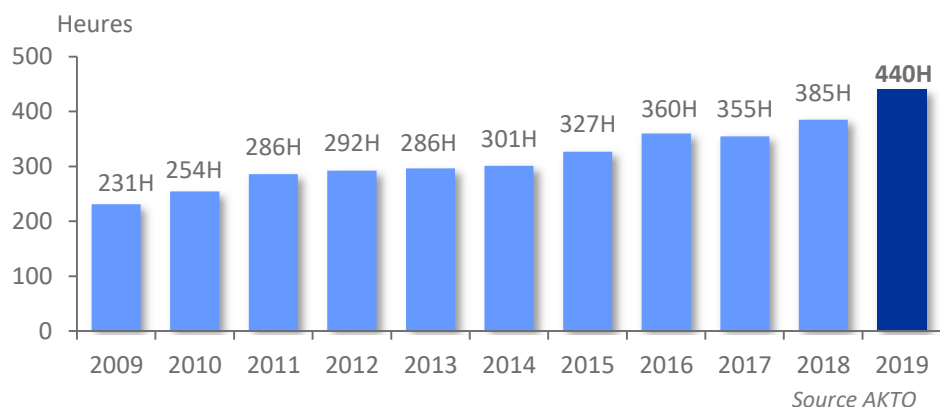
Nombre de salariés concernés par le contrat de professionnalisation



Le nombre de contrats de professionnalisation réalisés progresse sensiblement en 2019 : 1 796, soit 13 % de plus qu'en 2018.

Dans le même temps, la durée moyenne des contrats de professionnalisation s'est allongée.

Durée moyenne des contrats de professionnalisation



3. Les CIF, CPF, contrats de professionnalisation, PDC

Nombre de bénéficiaires du PDC
(Plan développement Compétence)

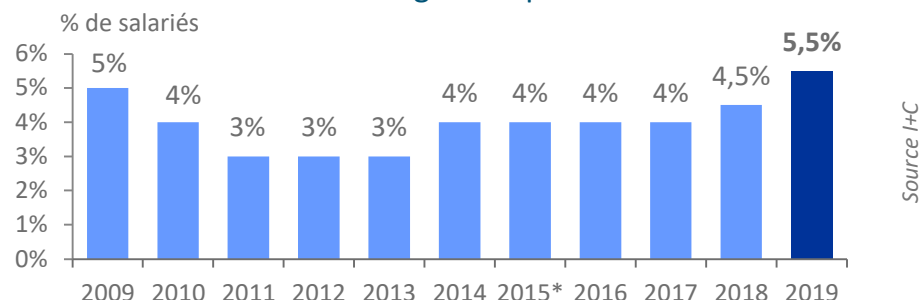
**7 889 bénéficiaires
en 2019**

Source AKTO

1. Promotion

La part salariés promus dans une catégorie supérieure augmente en 2019 : 5,5 % contre 4,5 % en 2018 et 4 % sur la période 2014-2017. Ces promotions sont un peu plus fréquemment attribuées aux jeunes salariés : 6,5 % pour les moins de 26 ans, contre 3,5 % pour les salariés de 45 ans et plus.

Part des salariés promus dans une catégorie supérieure

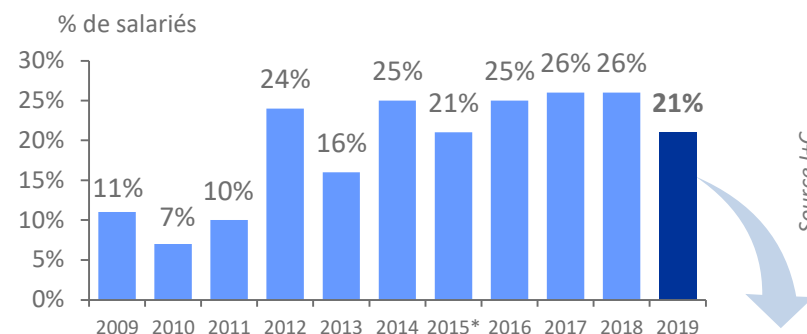


Part des salariés âgés de moins de 26 ans parmi les salariés promus



Ce qui correspond à **6,5 %** de l'ensemble des salariés âgés de moins de 26 ans

Part des salariés âgés de 45 ans et plus parmi les salariés promus



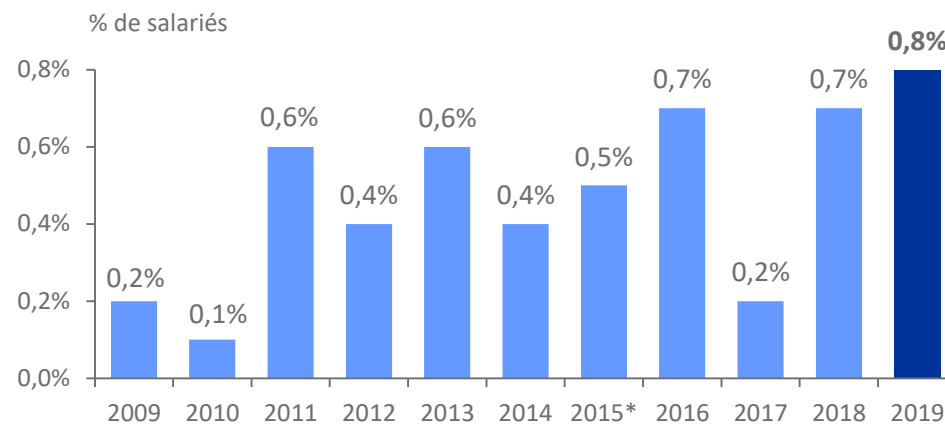
Ce qui correspond à **3,5 %** de l'ensemble des salariés âgés de 45 ans et plus

* Donnée basée sur l'échantillon répondant

2. Bilan de compétences

Le nombre de bilans de compétences reste limité : 0,8 % des salariés en 2019.

Effectif salarié ayant réalisé un bilan de compétences
(en faveur des salariés de 50 ans et plus)



Source I+C

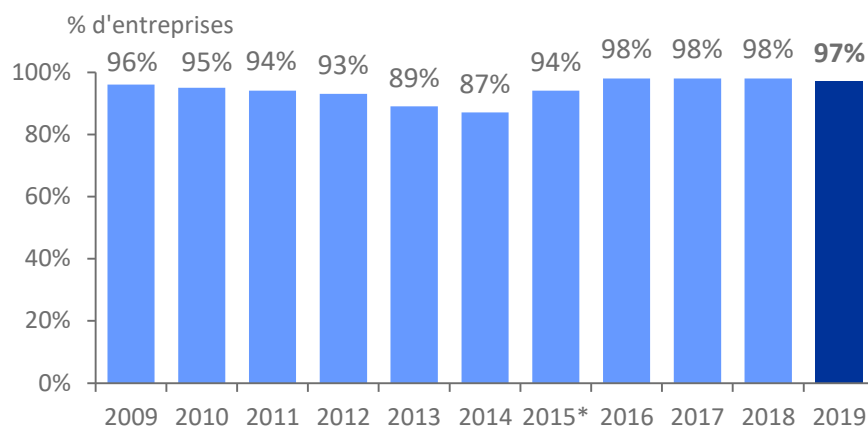
* Donnée basée sur l'échantillon répondant

1. Régime de prévoyance

La part des entreprises de la profession proposant un régime de prévoyance demeure proche du maximum en 2019 : 97 % des entreprises sont dans ce cas.

L'AG2R est proposée dans plus de sept entreprises concernées sur dix.

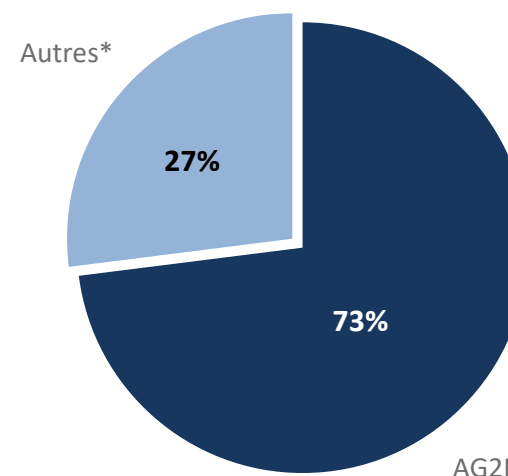
Entreprises proposant un régime de prévoyance



Source I+C

* Pour entreprises de plus 500 salariés : donnée reprise de l'année 2014

Régimes de prévoyance proposés



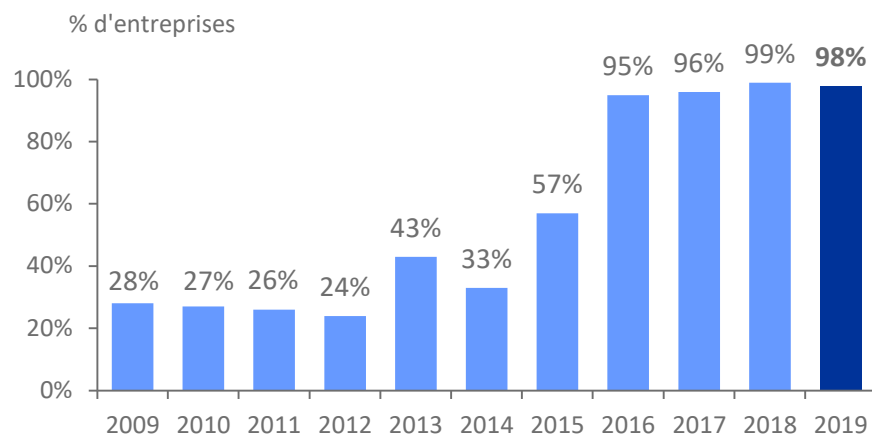
Source I+C

** ALLIANZ, AXA, GAN, HUMANIS, IPSEC, MALAKOFF MEDERIC,...

2. Régime de couverture des frais de santé

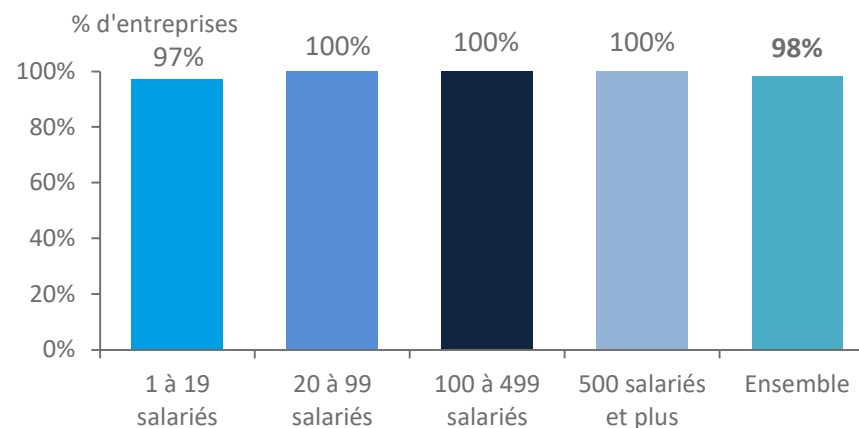
La quasi-totalité des entreprises propose un régime de couverture des frais de santé en 2019.

Entreprises proposant un régime de couverture des frais de santé



Source I+C

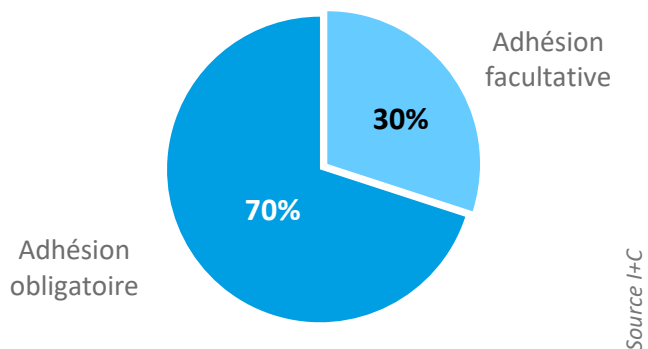
Détail selon la taille des entreprises



Source I+C

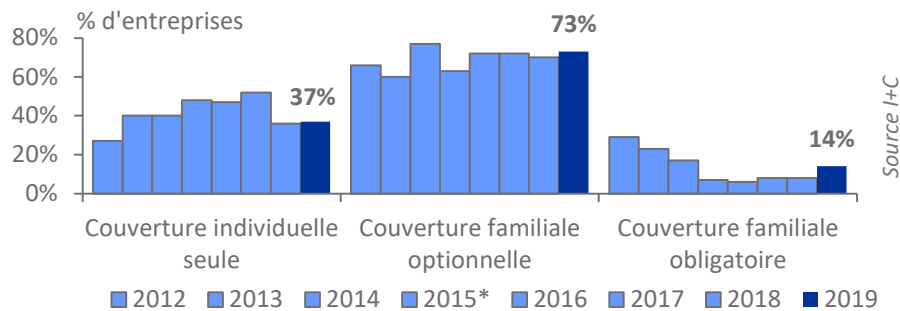
2. Régime de couverture des frais de santé

Type d'adhésion proposé pour le régime de couverture des frais de santé

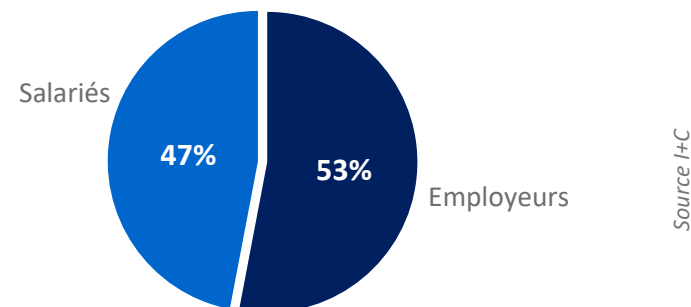


L'adhésion à ce régime de couverture des frais de santé est obligatoire dans 70 % des cas en 2019. Dans une large majorité des entreprises, le régime prévoit une couverture familiale optionnelle et dans plus d'un tiers des entreprises, le régime prévoit également une couverture individuelle seule.

Type de couverture des frais de santé proposé



Répartition de la prise en charge de la cotisation du régime de couverture des frais de santé



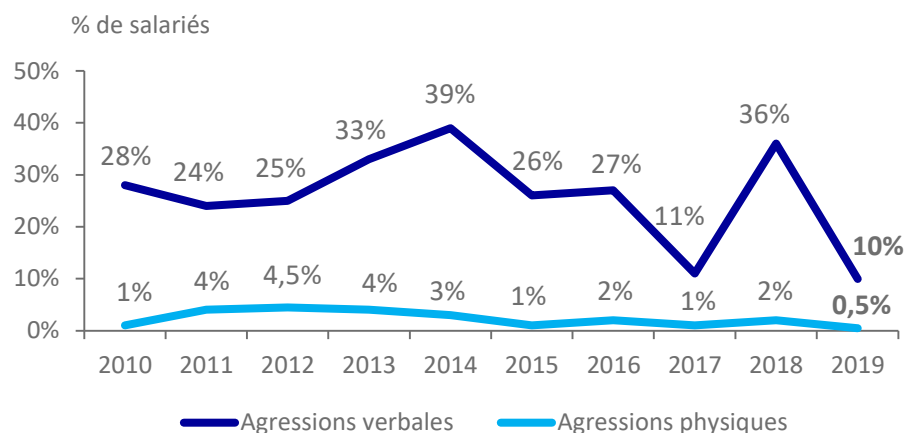
* Donnée basée sur l'échantillon répondant

Sur l'ensemble de l'année 2019, un salarié présent en fin d'année sur dix a été victimes d'agressions verbales et 0,5 % d'agressions physiques, soit des taux très en-deçà de ceux enregistrés en 2018.

Seules 4,5 % de ces agressions ont fait l'objet d'une plainte.

Nettement plus fréquentes dans les petites entreprises, les agressions y sont pourtant plus rarement suivies d'une plainte.

Agressions verbales et physiques déclarées

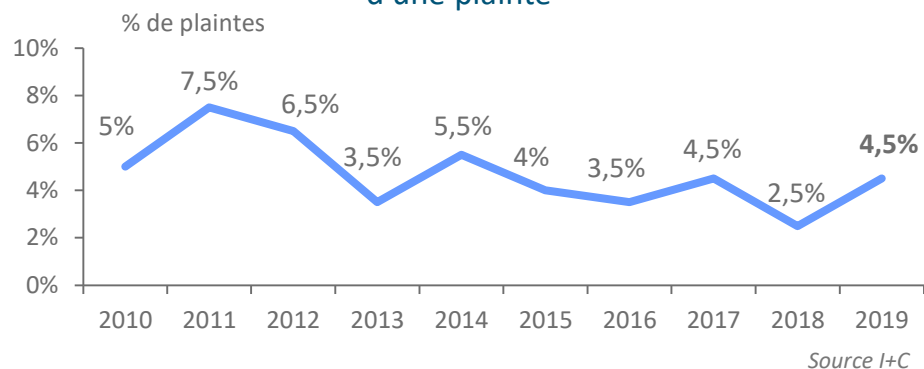


Détail selon la taille des entreprises (% de salariés présents au 31 décembre 2019)

Strates d'effectifs salariés	Agressions verbales	Agressions physiques
500 salariés et plus	0,5 %	-
100 à 499 salariés	15 %	0,5 %
20 à 99 salariés	15 %	1 %
1 à 19 salariés	40 %	1 %
Ensemble	10 %	0,5 %

Source I+C

Nombre d'agressions qui ont fait l'objet d'une plainte



Détail des agressions ayant fait l'objet d'une plainte selon la taille des entreprises

Strates d'effectifs salariés	% de plaintes
500 salariés et plus	4 %
100 à 499 salariés	4 %
20 à 99 salariés	8 %
1 à 19 salariés	2 %
Ensemble	4,5 %

Source I+C

Enquête Spéciale COVID-19

Enquêtes menées de juillet à octobre 2020 :
il s'agit donc d'une mesure à l'issue du 1^{er} confinement

RECOURS AUX DISPOSITIFS D'AIDE

« Avez-vous eu recours aux dispositifs suivants ? »
 (hors entreprises de la sûreté aérienne et aéroportuaire)

En % d'entreprises

	1-19 sal	20-99 sal	100-499 sal	>500 sal	Ens.
Au chômage partiel	43 %	63 %	75 %	89 %	51 %
Délais de paiement d'échéances sociales	24 %	41 %	44 %	44 %	30 %
Délais de paiement d'échéances fiscales	14 %	19 %	19 %	33 %	16 %
Remises d'impôts directs	-	-	-	-	-
Lignes de crédit d'urgence de vos banques	10 %	11 %	13 %	11 %	10 %
Garanties de BPI France	24 %	22 %	19 %	11 %	23 %
Médiation du crédit	5 %	-	-	22 %	4 %
Dispositifs d'aides régionaux	14 %	4 %	-	11 %	11 %
Aides locales	5 %	-	-	-	3 %
Mesures d'aides sectorielles	3 %	3 %	3 %	3 %	3 %
Autres dispositifs d'aide au financement	14 %	-	-	-	10 %

Part des effectifs concernés par le chômage partiel :
17 %

« La crise vous a-t-elle amené à faire évoluer votre effectif salarié ? »
 (hors entreprises de la sûreté aérienne et aéroportuaire)

	En % d'entreprises
OUI, à la hausse	12 %
OUI, à la baisse	8 %
NON (effectif salarié maintenu stable)	80 %



Estimation de l'impact de la crise du COVID-19
 sur les effectifs salariés

+ 0,5 %

« La crise a-t-elle impacté votre chiffre d'affaires annuel ? »
 (hors entreprises de la sûreté aérienne et aéroportuaire)

	En % d'entreprises
OUI, à la hausse	13 %
OUI, à la baisse	42 %
NON (effectif salarié maintenu stable)	45 %



Estimation de l'impact de la crise du COVID-19
 sur le chiffre d'affaires annuel

- 6 %


Les organisations syndicales de salariés

- Confédération Général du Travail (CGT)
- Syndicat CFDT (Confédération française démocratique du travail).
- Fédération Force Ouvrière de l'Équipement, de l'Environnement, des Transports et des Services (FEETS-FO)
- Syndicat National des Employés de la Prévention Sécurité (SNEPS-CFTC)
- Union Nationale des Syndicats Autonomes (UNSA)
- Confédération Française de l'Encadrement (CFE-CGC)

Les organisations professionnelles d'employeurs

- Groupement des Entreprises de Sécurité (GES Sécurité Privée)
- Syndicat des Entreprises de Sûreté Aérienne (SESA)
- Groupement Professionnel des Métiers de la Sécurité Électronique (GPMSE TIs)

OBSERVATOIRE DES METIERS DE LA SECURITE PRIVÉE
18 – 20 Rue Edouard Jacques 75014 PARIS
(www.profession-securite.org)

Le présent rapport a été réalisé par 
à la demande de l'Observatoire des Métiers de la
Sécurité Privée